



**GÖTEBORGS UNIVERSITET**  
Institutionen för språk och litteraturer  
Franska

**Les manifestations de la politesse  
dans le français parlé à la télévision ivoirienne et française**

Linnéa Gunnarsdotter

Magisteruppsats, 30 hp  
Höstterminen 2013

Handledare :  
Katharina Vajta

## Abstract

**Title:** Les manifestations de la politesse dans le français parlé à la télévision ivoirienne et française.

**English title:** Manifestations of politeness in French-language television shows from Ivory Coast and from France.

**Author:** Linnéa Gunnarsdotter

**University/Department/Year:** University of Gothenburg/Department of Languages and Literatures/2013

This paper sets out to examine politeness strategies in the French of Ivory Coast, compared to those of the French spoken in France. Using authentic speech in comparable interviews and debates on television from both countries as data, the study has an aim to explore a small part of the *ethos*, i.e. the communicative style, of the media language used within the two speech communities. As the notion of ethos has a wide variety of aspects, three categories are chosen for study: the compliment speech act, patterns of address usage, as well as some cases of non-minimization of criticism.

The theoretical framework takes into account several definitions of the notion of politeness, for example the face-saving view and the conversational-contract view. In search of an Ivorian and a French ethos that would be manifested in the studied interactions, a hypothesis is put forward, according to which the concepts of intimacy and hierarchy would be expressed in the conversations taking place in the Ivory Coast, whereas the ethos of the conversations taking place in France would be influenced by social distance and equality.

The results show that the speakers in the interviews and the debates from Ivory Coast tend to give fewer compliments than the speakers in the French television shows. At the same time, the compliments seem to be accepted a little bit more often in the Ivorian material. In fact, both of these phenomena can be tied to the notion of hierarchy. Moreover, the pronoun *tu*, which can be equated with notions of proximity and conviviality, is more frequently used in the Ivorian shows, due to an alternation of pronominal address forms. The speakers in the Ivorian debates also use honorific titles to a greater extent than the speakers in the French ones, which can be a sign of deference. In addition, the linguistic form in which an honorific is combined with the first name is a phenomenon that can only be found in the Ivory Coast material, and it is indeed possible to interpret this nominal form of address as an expression of the fusion of social hierarchy and intimacy. Most of these results seem to support the hypothesis. Furthermore, speakers can occasionally criticize an interlocutor without using softeners or mitigators. This is a situation which occurs in the interactions taking place in the Ivory Coast as well as in those taking place in France.

Moreover, in order to define politeness, it seems to be necessary to define impoliteness. However, there might be some problematic aspects of this definition according to the face-saving view as well as to the conversational-contract view.

**Keywords:** politeness, contrastive pragmatics, French, Ivory Coast, France, television language

## **Avant-propos**

Je tiens à remercier ici toutes les personnes du département de langues et de littératures qui m'ont aidée au cours de ce travail, mais je dois une reconnaissance toute particulière à ma directrice de mémoire, Katharina Vajta, qui m'a vraiment guidée et inspirée. De plus, il est évident que je ne serais pas parvenue à comprendre certains aspects des résultats sans l'aide précieuse de Guy Amadou. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à la fondation Bo Linderoth-Olson pour la généreuse bourse qu'elle m'a accordée.

## Liste des abréviations

ang.	anglais
FPI	français populaire ivoirien
FFA	face-flattering act
FTA	face-threatening act
T	Les pronoms de la deuxième personne du singulier, par exemple <i>tu, toi, ton, tes</i> , ainsi que les verbes à la deuxième personne du singulier.
V	Les pronoms de la deuxième personne du pluriel, par exemple <i>vous, votre, vos</i> , ainsi que les verbes à la deuxième personne du pluriel.

## Table des matières

1. Introduction .....	1
2. Cadre théorique .....	2
2.1 Une approche pragmatique.....	2
2.2 Deux variétés du français : française et ivoirienne .....	3
2.2.1 Langue et variété.....	3
2.2.2 Le statut du français dans les deux pays.....	4
2.2.3 Particularités linguistiques.....	5
2.2.4 Le français parlé des médias.....	8
2.3 Théorie de la politesse.....	9
2.3.1 Brown & Levinson.....	9
2.3.2 Kerbrat-Orecchioni .....	13
2.3.3 Comment définir la politesse ? .....	13
2.3.4 La notion d'ethos .....	15
2.3.5 Le compliment .....	16
2.3.6 Les formes d'adresse .....	19
2.3.7 La critique.....	21
2.3.8 Hypothèse .....	21
3. Corpus.....	22
4. Méthode .....	25
4.1 Application de la théorie .....	25
4.2 Méthode de transcription.....	27
5. Analyse .....	29
5.1 Compliments.....	29
5.1.1 Distribution par rapport au genre de discours – et par rapport à l'énonciateur.....	29
5.1.2 Distribution des compliments dans une perspective contrastive .....	30

5.1.3 Objectifs des compliments.....	34
5.1.4 Un acte de langage à plusieurs fonctions .....	35
5.1.5 Réponses aux compliments .....	37
5.2 Formes d'adresse .....	41
5.2.1 Pronoms d'adresse .....	41
5.2.2 Formes nominales d'adresse .....	46
5.3 La critique énoncée sans action réparatrice.....	52
5.4 En quête des ethos.....	56
5.5 La politesse par rapport à l'impolitesse .....	58
6. Conclusion .....	59
Bibliographie.....	61
Appendices.....	67
1. Extraits du corpus .....	67
2. Compliments.....	68

# 1. Introduction

La découverte des possibilités de la langue française est un très beau voyage. En effet, pour ceux qui le veulent, la langue peut fonctionner comme un outil pour s'ouvrir sur le monde. Grâce à ces nombreuses possibilités, le français connaît d'importantes variations dans le monde francophone, entre autres au niveau des dimensions sociales de la langue. La politesse linguistique, qui est une telle dimension, sera étudiée dans ce mémoire, plus précisément la politesse dans deux variétés du français parlé à la télévision : celle de la France et celle de la Côte d'Ivoire. Dans cette étude contrastive, nous nous proposons donc d'analyser la relation entre certaines séquences linguistiques liées à la politesse, et le contexte géographique et culturel de leur production. Notre but est de relever quelques aspects de l'*ethos*, c'est-à-dire le profil communicatif, dans ce corpus d'émissions télévisées françaises et ivoiriennes.

La politesse linguistique en France est un sujet qui intéresse de nombreux chercheurs (par exemple Van Son 2000 ; Kerbrat-Orecchioni 2005 ; Isosävi 2010), tandis que la politesse en Côte d'Ivoire semble être un sujet encore peu étudié. En effet, bien qu'un grand nombre d'études aient montré l'existence de différentes variétés du français en Afrique (Mulo Farenkia 2006), on s'est rarement intéressé aux paroles de politesse dans ces variétés (Hatungimana 2004 : 193), ce qui propose que le sujet étudié dans ce mémoire soit pertinent.

Dans la présente étude, la politesse sera envisagée sous plusieurs perspectives. Ainsi, nous nous intéresserons non seulement aux compliments, mais aussi aux formes d'adresse, de manière contrastive. De plus, nous ajouterons à l'analyse quelques remarques sur l'énonciation de la critique, ce qui soulève une problématique concernant la notion de politesse par rapport à l'impolitesse.

Notre mémoire se compose de six chapitres : après cette introduction, l'étude sera, dans le deuxième chapitre, située dans un contexte théorique. Le corpus sera présenté dans le chapitre 3, et les considérations méthodologiques seront discutées dans le chapitre 4. La cinquième partie est le cœur du mémoire, c'est-à-dire l'analyse et la discussion des résultats, et les remarques conclusives par rapport à l'étude constituent le sixième chapitre.

## 2. Cadre théorique

Étant donné que nos analyses dans ce travail traiteront de la langue en situation de communication, nous prendrons comme point de départ la théorie des actes de langage. Ensuite, nous présenterons quelques traits caractéristiques des variétés du français qui font l'objet de cette étude. Enfin, nous examinerons quelques études antérieures sur la politesse, qui ont été jugées pertinentes pour le présent mémoire.

### 2.1 Une approche pragmatique

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique interactionnelle, et sa base est donc le domaine de la *pragmatique*, qui étudie la langue dans l'interaction. En pragmatique, la théorie des *actes de langage* joue un rôle fondamental. Selon Austin (1975 : 1, 12), l'un des fondateurs de cette théorie, la fonction de la langue est d'accomplir des actions, plutôt que de décrire le monde. Searle, qui a développé la théorie d'Austin, dégage cinq classes d'actes de langage :

- les *assertifs*, par lesquels le locuteur prend la responsabilité de la vérité de l'information exprimée, par exemple l'assertion, l'information ;
- les *directifs*, qui incitent l'interlocuteur à faire quelque chose, par exemple l'ordre, la requête, l'invitation ;
- les *promissifs*, par lesquels le locuteur s'engage à faire quelque chose, par exemple la promesse ;
- les *expressifs*, qui expriment l'état psychologique du locuteur, par exemple les condoléances, l'excuse ;
- les *déclarations*, qui changent un état de choses si elles sont accomplies avec succès, par exemple la déclaration de guerre (Searle 1976 ; Zemmour 2004 : 129–131).

Les actes de langage peuvent être envisagés selon trois perspectives : on peut alors séparer l'*acte locutoire* de l'*acte illocutoire* et l'*acte perlocutoire*. Dans cet ordre d'idées, l'acte locutoire est l'énonciation d'une combinaison de mots pourvue d'une certaine signification, et cette production d'un énoncé implique que le locuteur fait référence à quelque chose (Austin 1975 : 94). En général, celui qui accomplit un acte locutoire dans un contexte particulier accomplira également un acte illocutoire, lié à la fonction de l'acte locutoire dans ce contexte,



par exemple l'acte d'avertir, de poser une question ou de critiquer. Austin (1975 : 98–100) fait donc une distinction entre la signification de l'acte locutoire et sa *force illocutoire*, c'est-à-dire ce que le locuteur **fait** en parlant (cf. également Riegel *et al.* 1994 : 585). En outre, l'acte illocutoire peut avoir certaines conséquences sur les sentiments ou sur les actions des participants dans l'interaction ; Austin (1975 : 101) appelle ces effets l'acte perlocutoire. En s'intéressant à ces nombreuses réactions de la part des interlocuteurs, on peut évaluer la réussite de l'acte illocutoire (Riegel *et al.* 1994 : 585–586).

Dans cette optique, Kerbrat-Orecchioni (1990 : 230) souligne l'importance du contexte lors de l'analyse des actes de langage. En d'autres mots, on ne peut pas définir les actes de langage dans des énoncés isolés. L'énoncé *Il est huit heures*, par exemple, peut être une assertion, une réponse, un reproche, une justification, entre autres, dépendant de la situation de communication dans laquelle il est produit. Pourtant, même si l'on prend en compte le contexte, l'identification des actes de langage ne se fait pas toujours sans difficulté. Dans une séquence donnée, combien y en a-t-il ? Et comment les séparer, par exemple l'ordre de la requête ? Selon Kerbrat-Orecchioni (1990 : 232), la réponse à ces questions se base en général sur l'intuition, car il s'agit, en fait, de dégager l'intention communicative du locuteur. À tout prendre, il est sans doute nécessaire de tenir compte de la progression de l'interaction en général, des rôles des participants et de leurs réactions pour identifier les actes de langage.

## **2.2 Deux variétés du français : française et ivoirienne**

Certaines caractéristiques des variétés du français étudiées dans ce travail pourraient être attribuables aux conditions sociolinguistiques, non seulement à la variation *diatopique*, c'est-à-dire la variation spatiale ou régionale, mais aussi à la variation sociale. Par ailleurs, les interactions étudiées sont diffusées par les médias, ce qui devrait également être pertinent.

### **2.2.1 Langue et variété**

Le fait que le français varie au sein de la francophonie est difficilement contestable. Ainsi, les locuteurs francophones de Marseille et ceux de Ouagadougou au Burkina Faso ne parlent pas de la même manière, mais il s'agit bien de français dans les deux cas. Toutefois, la définition

des « frontières » dans les nombreuses pratiques du français n'est pas évidente (Detey 2010a : 45–46). En linguistique moderne, on considère généralement que la notion de *langue*, par rapport à *variété*, est liée à une perspective politique et non pas linguistique (Söhrman 2009 : 16 ; Detey 2010a : 46), car il serait difficile de soutenir qu'il y ait des critères linguistiques qui déterminent si un certain parler est une langue ou bien une variété. Comme les langues de grand prestige des anciennes puissances coloniales se parlent sur plusieurs continents, il y a une diversité importante dans les pratiques langagières de leurs locuteurs. Néanmoins, on ne considère pas que ces variétés constituent plusieurs langues, mais une seule (Söhrman 2009 : 18), ce qui est donc une perspective politique plutôt qu'une perspective purement linguistique.

À la lumière de ce qui précède, nous pouvons constater que l'objet d'étude de ce mémoire est les *variétés*, c'est-à-dire les types, sortes ou subdivisions (TLFI, sous *variété* [www]), d'une même langue. Cependant, il se peut que l'utilisation du terme *variété* implique une certaine problématique. Gadet (2003a : 104) évoque l'inconvénient de considérer un ensemble comme une variété linguistique, car le linguiste risque de trop centrer son attention sur la variation géographique, en négligeant les facteurs sociaux et la variation situationnelle des locuteurs. À notre sens, il faut être conscient du fait que le français de quelques émissions télévisées est produit dans des conditions très spécifiques ; il est conditionné par des facteurs sociaux, individuels, culturels, situationnels, mais également géographiques. Ce facteur géographique, la différence entre la France et la Côte d'Ivoire, mérite une attention particulière, mais ce n'est pas pour autant notre intention de négliger les autres facteurs qui contribuent à la variation du français.

## **2.2.2 Le statut du français dans les deux pays**

En France, le français est la seule langue officielle, tout comme en Côte d'Ivoire (Gadet 2003a : 92). Pourtant, il est langue maternelle pour une partie très importante de la population française, alors qu'il est rare que le français soit langue maternelle en Côte d'Ivoire (Gadet 2003a : 93). Ainsi, la langue française constitue une fonction sociale *vitale* en France. Elle est la langue de scolarisation, celle de l'administration et, le plus souvent, la langue de l'entourage familial et des interactions sociales en général (Rafoni [www]).

Les pratiques langagières dans l'Hexagone varient selon le niveau d'études, la profession et la situation sociale des locuteurs (Gadet 2003a : 115) ; on parle alors de différentes variétés

sociales, ou *sociolectes*. Le parler des « Parisiens cultivés dans un registre soigné » peut, selon Detey (2010a : 145) être considéré comme la norme orale, tandis que l'on attribue le *français populaire de Paris* aux locuteurs plutôt défavorisés (Gadet 2003a : 115–116). Autrement dit, nous pouvons, de manière très grossière, supposer l'existence de deux grands sociolectes parisiens. Gadet, de même que Detey, constate pourtant que les définitions ci-dessus posent certains problèmes, pour plusieurs raisons. À titre d'exemple, qu'est-ce qu'un « Parisien cultivé » ? Doit-on être né à Paris pour être Parisien ? Et selon quels critères définit-on la culture ? (Detey 2010a : 145)

Faisant partie de l'univers politique et social (Manessy 1994a : 12), le français a une fonction sociale *nécessaire* en Côte d'Ivoire (Rafoni [www]). En conséquence, il est difficile de le considérer comme une langue étrangère. L'enseignement est entièrement en français (Lafage 1999) et il est la langue de l'administration (Lafage 1996 : 593). Pour ce type de situation, on utilise le concept de *français langue seconde* : il n'est pas, en général, langue maternelle, tout en n'étant pas non plus une langue étrangère (Rafoni [www]). Pour Detey (2010a : 238), le français en Côte d'Ivoire a, comme en France, un rôle *vernaculaire* au sens de Manessy (1993 : 407) : il est une langue familière, courante, commune et socialement neutre, une langue de la vie quotidienne et des foyers.

En Afrique francophone, on peut souvent distinguer deux normes : la norme *exogène*, propagée par l'école, qui se rapproche du français parisien des plus instruits, par exemple *C'est la première fois que je viens ici*, et la norme *endogène*, qui est le parler de la majorité des francophones d'un pays, par exemple *C'est ma première fois de venir ici* (Lafage 1999). D'après Simard (1994 : 20), cette situation existe également dans le contexte ivoirien, car les deux grandes variétés du français sont celle des scolarisés, appelée *l'ivoirien cultivé* et celle des non scolarisés, appelée le *français populaire ivoirien* (désormais *FPI*). Lafage (1996 : 597) remarque que le français des diplômés et le FPI sont deux pôles d'un continuum.

### **2.2.3 Particularités linguistiques**

Il se peut que certains traits linguistiques soient communs pour le français africain en général. Manessy (1994b : 33) souligne que les ressemblances entre les variétés africaines surprennent plus que la diversification. Pourtant, le français de Côte d'Ivoire s'est également ivoirisé – les francophones africains le considèrent comme particulier au niveau lexical et grammatical

(Manessy 1994b : 32–33). « Nous pouvons dire ‘le français de Côte d'Ivoire’ comme nous disons aujourd'hui ‘le français du Québec’ car les deux communautés linguistiques présentent des similitudes à bien des égards » (Simard 1994 : 20). Ces particularités ivoiriennes et africaines éloignent le français ivoirien du français hexagonal. Jabet (2005 : 33) fait remarquer que lors de la diffusion en France du film ivoirien « Bronx-Barbès », le français abidjanais a été sous-titré en français de France.

Comme nous l'avons vu sous 2.2.2, l'ivoirien cultivé et le FPI existent dans un continuum, mais certains phénomènes linguistiques sont plus typiques pour le FPI que pour l'ivoirien cultivé, par exemple les formes pidginisées où le locuteur enlève les morphèmes grammaticaux pour ne conserver que les morphèmes lexicaux, telles que *pas moyen acheter manger* (Simard 1994 : 27). Le FPI contient également des formes créolisées, c'est-à-dire des formes qui suivent de nouvelles règles par rapport à la grammaire française, par exemple *son sœur les*, au lieu de *ses sœurs*. Il s'agit ici de la dissociation du contenu du morphe *ses*, c'est-à-dire la possession et le pluriel, en deux morphèmes, *son + les* (Simard 1994 : 28).

Tout comme le FPI, l'ivoirien cultivé découle d'une « appropriation du français par des locuteurs africains » (Simard 1994 : 29). Son origine est le FPI, de même que la norme académique. L'une des caractéristiques de l'ivoirien cultivé est l'absence de l'article défini, comme dans la séquence *c'est PDCI qui l'a frappé comme ça* (Simard 1994 : 33), au lieu de *c'est le PDCI qui l'a frappé comme ça*. Pourtant, il y a une alternance en ce qui concerne l'absence/la présence de l'article devant les substantifs. Dans sa thèse, Jabet (2005) montre que l'omission de l'article, ainsi que l'omission du pronom sujet, sont des phénomènes typiques du français abidjanais. Cependant, ces omissions sont moins fréquentes chez les locuteurs scolarisés ou diplômés que chez les locuteurs moins scolarisés (Jabet 2005 : 38, 71, 192). Dans le corpus ivoirien de la présente étude (voir le chapitre 3), il est possible de trouver quelques exemples épars de l'omission de l'article défini devant un substantif, entre autres « En douane, il y a une brigade qui lutte contre racket » (*Le Débat*, 11/6, B 35:11–35:14) ou « les industriels seront obligés de mettre la clé sous paillason » (*Le Débat*, 29/10, A 20:14–20:17). Pourtant, sans avoir fait une analyse systématique, nous avons l'impression que l'article défini serait le plus souvent présent dans notre corpus ivoirien, par exemple dans « Ces 200 entreprises vont mettre la clé sous le paillason » (*Le Débat*, 29/10, A 22:26–22:30).

En ce qui concerne le niveau pragmatique, en particulier les faits de langue liés à la politesse, il y a à notre connaissance très peu d'études dont l'objet est le français ivoirien. Jabet (2005 : 40) remarque que, dans son corpus, certains locuteurs mélangent les formes d'adresse

*tu* et *vous* dans la même phrase, mais elle ne traite pas ce phénomène davantage, puisqu'il n'est pas le sujet principal de sa thèse.

Nous terminons ce petit aperçu de recherches antérieures sur le français ivoirien pour commencer la description des particularités du français de France. Or, cette description ne se fait pas sans difficulté, car le français du nord de l'Hexagone est la référence par rapport à laquelle on fait toutes les autres descriptions des particularités linguistiques dans les variétés de l'espace francophone. Cette situation pourrait être liée à la possibilité que le parler hexagonal soit la variété la plus prestigieuse de la francophonie. À titre d'exemple, Dumont (1990 : 62) remarque que dans le contexte africain, le fait de parler un français qui se rapproche de celui de France, en rejetant les « usages populaires du français d'Afrique » est une manière de montrer que l'on appartient à l'élite de la société.

Il est donc difficile de nier l'existence d'une variété de référence dans l'espace francophone ; c'est la raison pour laquelle on utilise le terme « français de référence » pour désigner la norme centrale dans le nord de la France, la variété que l'on enseigne dans le monde entier aux apprenants de français langue étrangère (Detey 2010a : 142–143, 160). Lorsque l'on parle d'« appropriation du français par des locuteurs africains » (cf. Simard 1994 : 29), il s'agit bien d'une appropriation du français de référence.

Néanmoins, nous tenterons de donner quelques exemples de caractéristiques du français de référence. Il est pourtant à noter que ces traits ne sont pas spécifiques au français de référence, faute d'approches du type « **particularités** du français de référence » dans la recherche antérieure qui nous est accessible.

Il convient notamment de remarquer que la syntaxe canonique du français de référence suit la structure sujet + verbe + complément. Pourtant, il y a des exceptions, comme les constructions clivées, dans lesquelles un élément est séparé du reste de sa construction, par exemple *c'est à ce moment qu'on a dit bon il faut plus le faire* (Blanche-Benveniste 1997 : 96). Ici, le complément à *ce moment* est séparé du reste de la construction. De plus, le français de référence parlé connaît des phrases inachevées, des répétitions et des agrammatismes (Blanche-Benveniste 1997 : 87–88 ; Detey 2010b : 50). Par ailleurs, de la même manière que la Côte d'Ivoire a une variété populaire du français, la *syntaxe populaire* est également un phénomène du français de France. Ces structures syntaxiques sont pourtant non normatives, par exemple le pronom *que* qui remplace *qui*, *dont*, *lequel* et d'autres pronoms, par exemple dans *la chose que je vous parlais* (Blanche-Benveniste 1997 : 102–104).

Bien que les exemples de faits linguistiques présentés dans cette section ne soient que des remarques éparses, nous espérons avoir évoqué une certaine problématique liée à l'étude des

deux variétés du français en question, afin de montrer une partie de l'arrière-plan de la présente étude.

#### **2.2.4 Le français parlé des médias**

Les perspectives sous lesquelles les caractéristiques du français des médias peuvent être traitées sont nombreuses. Pour exemplifier, Blanche-Benveniste (2007 : 32–33) et Garric & Léglise (2007 : 245) abordent toutes la question de l'opposition écrit/oral, en ce qui concerne la langue des médias. En peu de mots, il se peut que les émissions télévisées brouillent les frontières entre les étiquettes de l'oral et de l'écrit, car on ne peut pas dire que les participants à une émission improvisent comme dans l'oral spontané, mais il est également problématique d'appeler la langue parlée des médias « de l'écrit oralisé ».

Il serait utile de savoir quelle variété du français parlé est normative dans les médias de Côte d'Ivoire, car dans ce pays, la télévision contribue de façon importante à la présence du français dans les foyers et dans l'entourage quotidien en général (Lafage 1996 : 593–594). Selon Lagerqvist (2001) on exige en Côte d'Ivoire « que le français parlé à la radio et à la télévision soit la variante locale, non pas celui de France » (p. 120). Cependant, dans les années 1990, Lafage (1996 : 594) est arrivée à une conclusion opposée à celle de Lagerqvist, à savoir que la langue parlée dans les émissions produites en Côte d'Ivoire est influée par une norme implicite locale, qui n'est pas très différente de celle du français de France. Certes, il est possible que les normes soient en cours de changement depuis les années 1990, mais il est également possible que la distinction entre la notion de « variante locale » et de « variante qui ressemble au français de France » ne soit pas très claire.

Quelle norme marque les programmes français ? D'après Piot (1999 : 31), la langue parlée dans les médias est le français standard, ce qui désigne conventionnellement le français de Paris, selon ce même chercheur. Cependant, Walter (1988 : 122–123) remarque que le français des médias n'est pas nécessairement le parler parisien, quoique les particularités qui distinguent les différentes variétés du français aient tendance à s'effacer dans cette situation de communication. Ainsi, quant à la prononciation par exemple, les résultats d'une étude sur les émissions télévisées montrent que les différents accents « s'atténuent et convergent lentement vers une prononciation plus neutre » (Walter 1988 : 122) dans le français parlé à la télévision.

Pour sa part, Gadet (2003b : 18) précise que c'est bien le français standard qui est la variété préférée dans les activités de prestige social et culturel, mais elle n'emploierait pas le mot « neutre » pour décrire cet usage. En effet, selon elle, l'existence d'une variété standard implique que les autres variétés du français sont considérées comme des déviances, ce qui rend l'étiquette « neutre » difficilement applicable.

## 2.3 Théorie de la politesse

La *politesse linguistique* est un domaine de recherche en plein essor dans le champ de la pragmatique. Pour illustrer ce point, nous pouvons mentionner la revue *Journal of Politeness Research*, entièrement consacrée au phénomène de la politesse. La théorie dominante dans ce domaine est celle de Brown & Levinson (1987), qui a démarré la productivité des linguistes « politessologues » (Kerbrat-Orecchioni 2000 : 21–22).

### 2.3.1 Brown & Levinson

Le concept le plus central dans la théorie brown-levinsonienne est celui de *face*. La face est un désir des êtres humains qui consiste en deux parties : la *face positive*, qui est le désir d'être accepté et apprécié par les autres, et la *face négative*, qui est le désir de ne pas être empêché d'agir et d'avoir son propre territoire (Brown & Levinson 1987 : 13, 58, 61).

La notion de *face* vient du sociologue Erving Goffman. La face étant l'image de soi que chaque individu veut montrer aux autres membres d'une certaine communauté, ce terme tient aussi à l'expression populaire ou folklorique *perdre la face* (ou *losing face* en anglais) qui veut dire « être humilié ou gêné ». La face est donc quelque chose qui peut être perdu, préservé ou amélioré, et il faut constamment ménager sa propre face, ainsi que celles des interlocuteurs, pendant l'interaction verbale. Normalement, les gens coopèrent pour préserver les faces des autres, ainsi que leurs propres faces (Brown & Levinson 1987 : 61). En bref, la politesse peut être définie comme l'ensemble des stratégies linguistiques qui visent à préserver et à améliorer les faces pendant l'interaction (Brown & Levinson 1987).

Certains actes de langage constituent des menaces pour les faces, à savoir les *face-threatening acts*, désormais *FTAs* (Brown & Levinson 1987 : 60). Quelques actes qui menacent la face négative du locuteur ou de l'interlocuteur sont, entre autres, l'ordre, la requête, le conseil, la menace, l'avertissement, l'offre, la promesse, le compliment, l'expression de sentiments, le remerciement, l'excuse et l'acceptation d'une offre (Brown & Levinson 1987 : 65–67). Des actes qui menacent la face positive du locuteur ou de l'interlocuteur sont, entre autres, la critique, le désaccord, la mention d'un sujet tabou, ou bien un sujet qui suscite la discorde, l'excuse, l'acceptation d'un compliment, l'expression de stupidité et la confession (Brown & Levinson 1987 : 66–68).

Une autre donnée centrale dans la théorie de Brown et Levinson est que les locuteurs (tout du moins les locuteurs « rationnels ») essayeront soit à éviter de produire des FTAs, soit à minimiser la menace de ces actes, à moins que la volonté d'être efficace ou rapide ne soit plus importante que la volonté d'être poli (Brown & Levinson 1987 : 68). Afin de minimiser la menace des FTAs, on utilise diverses *stratégies de politesse*, que Brown & Levinson (1987) regroupe en cinq catégories, résumées ci-dessous. La traduction des concepts de Brown & Levinson vient de Kerbrat-Orecchioni (1992 : 174–175). En revanche, c'est nous qui avons traduit les exemples d'énoncés de l'anglais.

### 1. Accomplir le FTA sans action réparatrice (ang. *bald on record strategy*)

Le locuteur peut choisir cette stratégie s'il s'agit d'une urgence, par exemple *Attention !* Un autre exemple d'un cas où le locuteur peut choisir d'accomplir le FTA sans action réparatrice est s'il a beaucoup de pouvoir par rapport à l'interlocuteur, et qu'il ne désire pas vraiment maintenir la face de celui-ci : *Apporte-moi du vin*<sup>1</sup> (Brown & Levinson 1987 : 94–97).

2. La politesse positive est orientée vers la face positive de l'interlocuteur et elle vise à lui manifester de l'attention, de la prévenance et de l'approbation (Brown & Levinson 1987 : 101–104). En conséquence, les actes qui relèvent de la politesse positive peuvent avoir pour fonction de chercher l'accord et d'éviter le désaccord (pp. 112–113). Une autre manière d'être positivement poli est de tenir compte des désirs de l'interlocuteur, par exemple dans un énoncé tel que *Je sais que tu n'aimes pas les soirées, mais ça va vraiment être sympa, allez, viens !* (p. 125).

---

<sup>1</sup> Dans ce travail, nous avons traduit en français certains exemples tirés de l'ouvrage de Brown et Levinson (1987). C'est ainsi que l'exemple *Bring me wine, Jeeves* (p. 97) est rendu par *Apporte-moi du vin*, afin d'exemplifier la théorie brown-levinsonienne.



De même, les marqueurs d'identité « in-group », c'est-à-dire les mots ou les expressions qui manifestent que l'interlocuteur appartient au même « groupe » que le locuteur, peuvent souvent être considérés comme des stratégies de politesse positive. Ceci implique que le tutoiement, dans le bon contexte, serait une telle stratégie, ainsi que l'utilisation des formes d'adresse comme *chéri* (pp. 107–110).

3. La politesse négative est constituée de stratégies réparatrices orientées vers la face négative de l'interlocuteur. Au fond, ces stratégies sont des moyens de montrer du respect envers autrui (Brown & Levinson 1987 : 129). Les actes conventionnellement indirects sont des exemples « classiques » de la politesse négative, tels que *Pouvez-vous fermer la fenêtre ?*, où la valeur littérale est remplacée par une valeur indirecte. Cette indirection conventionnelle peut prendre plusieurs formes, entre autres celle de la formulation *Je cherche un peigne*, lorsque sa valeur indirecte est *Donnez-moi un peigne* (pp. 132–142).

Ensuite, les possibilités énonciatives pour l'ancrage déictique peuvent permettre au locuteur d'être négativement poli, notamment en « manipulant » le temps des verbes. Ainsi, en employant un temps verbal du passé, le locuteur crée une distance entre lui-même et le FTA énoncé « ici » et « maintenant », par exemple dans *Je voulais savoir si...* (Brown & Levinson 1987 : 204–205) ou encore, selon Söhrman (2013 : 199–203), dans *J'étais venu vous dire que...* où l'emploi du plus-que-parfait modifie la force illocutoire (cf. 2.1). Cette dernière formulation peut être utilisée pour obtenir quelque chose sans faire des reproches.

L'hésitation pourrait également être une stratégie de politesse négative selon le modèle brown-levinsonien, car elle permet d'atténuer le caractère menaçant de l'énoncé, par exemple *Je crois que...* (Brown & Levinson 1987 : 145, 164). Dans cet ordre d'idées, de nombreuses stratégies discursives qui visent à minimiser l'imposition de ce qui est dit relèvent de la politesse négative, par exemple *Je voudrais juste te demander si tu peux me prêter une petite feuille de ton carnet* (pp. 176–177). De même, il est possible de respecter le « territoire » de l'interlocuteur en ayant recours au discours impersonnel, ce qui implique une absence des pronoms personnels *je* et *tu/vous*, par exemple dans l'énoncé *Il faut le faire* (pp. 190–191).

De plus, certaines manifestations linguistiques de la déférence comptent parmi les stratégies de politesse négative. Cette déférence peut se traduire par l'utilisation de formes d'adresse respectueuses, par exemple *Monsieur le Président* (pp. 178–183).

#### 4. La réalisation indirecte du FTA (ang. *off record*)

Il arrive qu'un locuteur cherche à accomplir un FTA sans assumer la responsabilité de cet acte. Aussi s'exprimera-t-il de manière vague, ambiguë, voire contradictoire, de sorte qu'il y ait plusieurs interprétations possibles de l'énoncé (Brown & Levinson 1987 : 211, 221, 225). Il peut notamment faire des allusions, par exemple en disant *Il fait froid ici*, au lieu d'accomplir ouvertement la requête *Fermez la fenêtre* (p. 215). Les présuppositions et les questions rhétoriques sont également des exemples de stratégies qui permettent de réaliser le FTA de manière indirecte. Ainsi, dans l'énoncé *J'ai lavé la voiture encore une fois aujourd'hui*, il pourrait être présupposé que l'énonciateur lave trop souvent la voiture, ce qui impliquerait une critique (p. 217).

#### 5. Ne pas accomplir le FTA

Il arrive que la menace du FTA soit si grande que le locuteur choisit de ne pas accomplir le FTA du tout. De là, celui-ci cherche à éviter d'insulter son interlocuteur, mais évidemment, il ne parvient pas non plus à exprimer son message (Brown & Levinson 1987 : 72–73). Du moins, il ne l'exprime pas de manière verbale.

Au vu de ce qui précède, ces cinq catégories correspondent à cinq degrés (1 à 5). Ainsi, la réalisation indirecte du FTA (c'est-à-dire *off record*) ménagerait les faces plus que la politesse négative, et la politesse négative ménagerait les faces plus que la politesse positive (Brown & Levinson 1987 : 17). En d'autres mots, les stratégies dans les catégories 4 et 3 seraient plus polies que celles dans les catégories 2 et 1, puisque la politesse, comme nous l'avons vu, c'est la volonté de préserver les faces. Plus un FTA est menaçant, plus le locuteur rationnel aura tendance à choisir une stratégie d'un degré élevé (Brown & Levinson 1987 : 60).

Cette hiérarchie des stratégies de politesse, c'est-à-dire l'hypothèse selon laquelle certains types de stratégies impliquent davantage de politesse que d'autres, fait l'objet de notre plus grande réserve sur le modèle brown-levinsonien. En effet, selon notre intuition, il ne serait pas nécessairement plus poli de dire *Il fait froid ici* (réalisation indirecte) que de dire *Est-ce que c'est possible de fermer la fenêtre ?* (politesse négative). Pour savoir si cette intuition est juste, il faudrait tester l'hypothèse, en faisant des recherches sur la perception de la politesse chez les sujets parlants, ce qui n'est toutefois pas le but de la présente étude.

En d'autres termes, l'objectif du présent mémoire n'est pas de mesurer le degré de politesse des locuteurs, mais d'utiliser les cinq catégories résumées ci-dessus pour rendre compte du fonctionnement de la politesse lors de l'énonciation de certains actes de langage. Par

conséquent, les outils de Brown et Levinson constituent une base indispensable pour notre étude.

### **2.3.2 Kerbrat-Orecchioni**

Kerbrat-Orecchioni a développé le modèle de Brown et Levinson. Elle introduit notamment le concept de *face-flattering act*, à côté du *face-threatening act* (Kerbrat-Orecchioni 2000 : 24). Si le FTA a des effets potentiellement négatifs sur la face de l'interlocuteur, le *face-flattering act* (désormais FFA) améliore sa face. Le compliment et le vœu sont des exemples de tels actes (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 176 ; 2000 : 24).

De plus, Kerbrat-Orecchioni précise les définitions des termes *politesse négative* et *politesse positive*. D'après elle, la politesse négative consiste en un adoucissement ou une minimisation d'un FTA, ou bien en l'évitement de cet acte, alors que la politesse positive consiste en des actes ayant des effets positifs sur la face de l'interlocuteur, c'est-à-dire des FFA (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 177 ; 2000 : 24).

### **2.3.3 Comment définir la politesse ?**

Nous avons vu dans la section 2.3.1 que les séquences linguistiques grâce auxquelles le locuteur préserve les faces des autres, ainsi que sa propre face, en minimisant la menace des FTA, sont des séquences de politesse (Brown & Levinson 1987). Kerbrat-Orecchioni (1994) interprète la théorie de Brown et Levinson de la manière suivante : la politesse apparaît « comme un ensemble de procédés permettant de concilier le désir mutuel de préservation des faces avec le fait que la plupart des actes accomplis durant l'interaction risquent de venir menacer telle ou telle des faces en présence » (p. 88). En bref, la politesse c'est la considération pour les autres, des procédés pour valoriser l'autre, « ou du moins ne pas trop le dévaloriser » (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 242). Les aspects du discours qui relèvent de la politesse ont pour fonction de maintenir l'harmonie de la relation interpersonnelle (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 163).

Si la politesse est un phénomène universel (Brown & Levinson 1987 : 56), de nombreuses recherches antérieures (par exemple Herbert 1989 : 29 ; Picard 1998 : 112 ; Kerbrat-Orecchioni 2005 : 41) confirment également l'existence de différences culturelles, ce qui rend la distinction entre les énoncés polis, impolis et neutres (cf. Kerbrat-Orecchioni 1992 : 165) problématique. Un certain acte de langage pourrait être considéré comme un FTA dans une culture donnée, mais non-menaçant dans une autre culture. Prenons l'exemple de la requête. D'après Brown & Levinson (1987 : 65–66), la requête est un acte de langage qui menace intrinsèquement la face des autres. Or, ce n'est pas nécessairement le cas partout en Afrique. En effet, il a été proposé que l'énonciation d'une requête sans stratégies de préservation des faces ne soit pas un acte menaçant :

This situation is encouraged by the socio-cultural context of African societies where the sense of togetherness is highly cherished. Individualism is therefore frowned upon and sharing out is normally the rule. In such a context, it is not at all face-threatening to address a direct request to a person, asking them for money or any form of assistance, though a minimum of politeness has to be implied. (Takam 2007 : 81)

En d'autres termes, un énoncé qui est neutre dans une certaine culture pourrait être interprété comme impoli à travers les yeux d'une autre culture. Afin de résoudre cette problématique, nous nous proposons de chercher à ne pas présupposer l'existence d'actes de langage qui menacent intrinsèquement les faces des locuteurs, à travers les cultures et les différents genres de discours. Il faut donc tenir compte de l'absence de stratégies de politesse, lors de l'énonciation des actes de langage qui sont des FTAs selon la théorie de Brown et Levinson. S'agit-il en réalité d'un acte non-menaçant dans la culture en question ? De même, y a-t-il des actes, traditionnellement considérés comme non-menaçants, qui sont entourés de stratégies de politesse ? En d'autres mots, il faut sans doute éviter trop de présuppositions lors de l'analyse. Néanmoins, à notre sens, ceci est une tâche délicate, car il n'est pas possible pour un chercheur de faire une analyse culturellement « neutre ». Chacun porte les lunettes de sa propre culture.

En outre, la situation de communication est également un facteur qui définit ce qui est poli/impoli. Notre corpus est constitué d'extraits d'émissions télévisées, et chaque émission est attachée à un certain *contrat conversationnel*, c'est-à-dire aux « normes en vigueur dans la situation communicative concernée » (Kerbrat-Orecchioni 2000 : 32). D'après Maingueneau (2009 : 36), le genre de discours, par exemple le débat politique radiophonique ou la communication dans une institution scolaire, est l'un des facteurs qui fixent les règles du contrat. Ainsi, selon la théorie de politesse de Fraser & Nolen (1981 : 96), un locuteur est poli

quand il respecte les règles du contrat conversationnel. Et inversement, un locuteur n'est impoli que s'il enfreint une ou plusieurs de ces conditions. En conséquence, on ne peut pas dire qu'une phrase est intrinsèquement polie ou impolie, selon ces chercheurs.

Cependant, la notion d'*impolitesse* soulève des questions si l'on considère la situation de communication lors d'une émission de débat par exemple. En effet, il est possible que le ménagement des faces ne soit pas le but principal de l'interaction entre les invités d'une telle émission, qui peut parfois être conflictuelle. Partant de ce fait, la notion de « politesse » devient problématique puisque, d'une part, Brown & Levinson (1987) définissent la politesse comme la préservation des faces, mais d'autre part, la théorie du contrat conversationnel la définit comme le comportement « normal » dans une certaine situation. Kerbrat-Orecchioni (2010a : 39), qui discute ces deux théories, propose une précision à ce propos : l'impolitesse est l'absence « anormale » de stratégies de politesse, ou la présence d'un marqueur explicite d'impolitesse, par exemple une insulte.

#### **2.3.4 La notion d'ethos**

Afin d'éviter trop de confusion, il convient peut-être de préciser que le terme *ethos* est utilisé dans des disciplines différentes, ayant une définition particulière dans le cadre de chaque discipline, à savoir la rhétorique classique, la pragmatique, l'analyse du discours et l'analyse conversationnelle (Maingueneau 2009 : 60–61). Dans ce mémoire, nous utiliserons le terme *ethos* dans un cadre pragmatico-conversationnel où nous choisissons de le définir, avec Kerbrat-Orecchioni (1994 : 9, 63), comme le style ou le comportement communicatif en vigueur dans une culture donnée. De cette façon, il ne s'agit pas d'un *ethos* individuel comme dans la rhétorique d'Aristote, mais d'un *ethos* collectif, qui repose sur la compétence linguistique et socio-culturelle des locuteurs d'une communauté discursive donnée.

Selon le modèle de Kerbrat-Orecchioni, l'*ethos* se construit au niveau de la relation interpersonnelle, qui est envisageable sous trois perspectives : d'abord, *la relation horizontale*, qui est le facteur portant sur la distance ; ensuite, *la relation verticale*, qui est le facteur du pouvoir, et enfin, *l'axe du consensus versus le conflit* (Kerbrat-Orecchioni 1994 : 72).

D'abord, en étudiant la relation horizontale, on oppose les sociétés à *ethos* de proximité et celles à *ethos* de distance (ibid.). Un facteur qui contribue à indiquer la position d'une certaine communauté sur l'axe horizontal est l'utilisation de formes d'adresse. Dans la culture grecque,

par exemple, on se tutoie rapidement par rapport à d'autres cultures, ce qui suggère que les Grecs aient un ethos de proximité (ibid. : 72–73).

Ensuite, pour rendre compte de la relation verticale, Kerbrat-Orecchioni (1994 : 74–75) oppose les sociétés à ethos hiérarchique et celles à ethos égalitaire. À titre d'exemple, elle présente la possibilité d'attribuer à la Chine et au Japon un ethos hiérarchique. Cette hiérarchie se traduirait par des moyens divers, par exemple par le système japonais d'*honorifiques*, c'est-à-dire des formes d'adresse qui marquent de l'estime ou du respect envers l'interlocuteur.

Enfin, on pourrait qualifier les ethos comme plus ou moins consensuels ou confrontationnels. Dans les cultures plutôt consensuelles, on emploie toutes sortes de stratégies pour éviter les conflits dans l'interaction verbale. L'ethos confrontationnel se manifeste, en revanche, par la tolérance, voire la préférence, pour le désaccord et la sincérité (ibid. : 83).

À notre sens, ces généralisations pourraient être utiles pour celui qui veut faire une tentative de placer sa recherche dans une perspective large et pertinente. Néanmoins, le comportement communicatif est probablement un phénomène si complexe qu'il est souvent difficile de parler de structures générales. Il n'en reste pas moins que l'ethos est une notion qui touche de nombreux aspects. Pourtant, Kerbrat-Orecchioni précise que la description des structures générales pourrait être possible, malgré tout.

*Le profil* communicatif de toute communauté parlante étant formé d'un ensemble structuré de *traits* (i.e. : de ces catégories constituant les axes [horizontal, vertical, consensus/conflit] [...]), on peut espérer pouvoir dégager, lorsqu'un nombre suffisant de descriptions auront été menées à bien, certaines affinités entre catégories relevant d'axes différents, c'est-à-dire des combinaisons de traits mieux représentées que d'autres. (Kerbrat-Orecchioni 1994 : 113)

En effet, l'ethos d'une certaine culture est généralement décrite **par rapport à** une ou plusieurs autres cultures. L'ethos est donc une notion relative.

### 2.3.5 Le compliment

L'acte complimenteur sert à faire de sorte que l'interlocuteur se sente à l'aise (Herbert 1990 : 202). Or, le fait que Brown & Levinson (1987 : 66) considèrent le compliment comme un FTA (cf. 2.3.1) relève sa complexité. Selon la définition de Kerbrat-Orecchioni (1994 : 202), un compliment est 1) une assertion évaluative positive qui 2) porte sur une qualité ou une

propriété de l'interlocuteur ou 3) sur une qualité ou une propriété d'une personne étroitement liée à cet interlocuteur. En d'autres termes, le compliment est un acte qui « explicitly or implicitly attributes credit to someone other than the speaker » (Holmes 1988 : 446).

Déjà, nous pouvons nous douter que l'application de cette définition dans un contexte concret est une tâche parfois délicate, car il n'est sans doute pas toujours évident qu'une certaine assertion soit jugée positive ou négative par les sujets parlants. En effet, selon Kerbrat-Orecchioni (1994 : 218), la valeur d'une assertion peut varier d'un contexte à un autre, et d'une culture à une autre, et par conséquent, un énoncé comme *tu as maigri*, par exemple, n'est pas forcément un compliment dans tous les contextes et toutes les communautés discursives. Pour identifier une assertion comme « complimenteuse, non-complimenteuse, ou anti-complimenteuse » (ibid.), il faut prendre en compte les données contextuelles.

Structurellement, les variantes de réalisation du compliment sont d'un nombre infini (Kerbrat-Orecchioni 1994 : 218). Lorsque son assertion est posée, par exemple *Comme tu es belle !*, le compliment est *explicite*, alors qu'il est *implicite* quand cette assertion est présupposée, par exemple *Où as-tu trouvé ce magnifique pull ?*. Cependant, le compliment peut également être *sous-entendu*, par exemple *Il en a de la chance votre mari* (ibid. : 206–207).

Les compliments peuvent être catégorisés selon l'objet sur lequel ils portent. Holmes (1988 : 455) en distingue cinq catégories : d'abord, les compliments portant sur *l'apparence physique* ; ensuite, *les compétences et les réalisations* ; encore, *les possessions matérielles* ; de même, *la personnalité/l'amabilité* et enfin *d'autres compliments*.

En ce qui regarde les différences culturelles qui affectent les compliments, certaines cultures sont plus « complimenteuses » que d'autres, c'est-à-dire qu'il y a des « [d]ifférences dans la *fréquence* d'occurrence de cet acte de langage » (Kerbrat-Orecchioni 1994 : 288). On peut également observer des différences concernant leur cible (ibid. : 289), c'est-à-dire l'objet sur lequel ils portent (voir les catégories de Holmes ci-dessus). À propos de la fréquence des compliments, Herbert (1989 : 25, 29), qui compare les échanges complimenteurs des étudiants aux États-Unis à ceux des étudiants en Afrique du Sud, constate que les compliments sont plus fréquents dans la partie américaine de son corpus, un fait qu'il relie aux valeurs égalitaires de la société américaine, par rapport à la société sud-africaine (de l'époque), une société plus élitiste. En effet, « la relation de type égalitaire est particulièrement propice à la production et à l'échange de compliments » (Kerbrat-Orecchioni 1994 : 215).

De même, certaines études montrent l'existence de variations sociolinguistiques qui se manifestent au niveau de réactions aux compliments (voir Kerbrat-Orecchioni 1994 : 284).

Ci-dessous, nous rendons quelques exemples de réponses aux compliments, selon une typologie proposée par Herbert (1989 : 11–19). Certaines traductions des termes anglais sont celles de Kerbrat-Orecchioni (1994).

- Réponses de type positif (ang. *agreements*)

- Acceptation : Signe d'appréciation (ang. *appreciation token*), par exemple *merci*, un sourire ou un signe de tête.

- Acceptation : Approbation du commentaire (ang. *comment acceptance*), par exemple A : *J'aime ta coiffure*. B : *Oui, moi aussi*.

- Déplacement du compliment (ang. *reassignment*), par exemple A : *C'est une belle chemise*. B : *C'est mon frère qui me l'a donnée*.

- Renvoi du compliment (ang. *return*), lorsque la réponse contient un nouveau compliment.

- Réponses de type négatif (ang. *nonagreements*)

- Désaccord (ang. *disagreement*), par exemple A : *J'aime bien ta coiffure*. B : *Elle est trop courte*.

- Qualification (ang. *qualification*), c'est-à-dire que la personne complimentée n'accepte pas toute la force du compliment, par exemple A : *Ça s'est bien passé pour toi*. B : *Peut-être, mais je veux refaire certaines choses*.

- Interprétation alternative (ang. *request interpretation*), lorsque le complimenté interprète le compliment comme un autre acte de langage, le plus souvent une requête.

- Stratégies d'évitement (ang. *no acknowledgement*). Cette catégorie comprend non seulement l'absence de réponse de la part du destinataire du compliment, mais aussi les réponses qui sont enchaînées sur une autre partie de l'énoncé que le compliment (Herbert 1989 : 16–17).

Dans le corpus de Herbert (1989 : 21), les deux types d'acceptation du compliment (signe d'appréciation et approbation du commentaire) constituent 76 % des réponses aux compliments enregistrées en Afrique du Sud, alors que seulement 32 % des réponses enregistrées aux États-Unis appartiennent à ces catégories. Selon Herbert (1989 : 29), cette préférence des locuteurs américains de ne pas accepter les compliments, de même que la fréquence des compliments, comme nous l'avons vu ci-dessus, s'explique par la volonté d'établir un statut d'égalité entre locuteurs.



### 2.3.6 Les formes d'adresse

Pour étudier la politesse, les formes d'adresse constituent une catégorie d'analyse pertinente mais complexe, car elles peuvent jouer un rôle non seulement dans la protection des faces (cf. 2.3.1), mais aussi dans les séquences qui les menacent, lorsqu'ils renforcent un FTA (Kerbrat-Orecchioni 2007 [www] 28:17–29:01). Dans la présente étude, nous nous intéressons en particulier à la manière dont ces formes reflètent la nature du contrat conversationnel (cf. 2.3.3), ainsi qu'à l'identité culturelle des locuteurs (cf. Coffen 2002 : 14). En effet, la manière de s'adresser à autrui fait partie du style communicatif, c'est-à-dire de l'ethos (cf. 2.3.4), que l'on peut placer, selon le modèle explicatif de Kerbrat-Orecchioni (2010b : 6–7), sur l'axe horizontal (proximité versus distance) ainsi que sur l'axe vertical (égalité versus hiérarchie).

Une forme d'adresse est un mot ou une expression qui sert à interpeller l'interlocuteur (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 15). Ainsi, ces formes en français sont d'abord les pronoms *vous* et *tu*, désormais *V* et *T*. Ensuite, nous avons la catégorie des *formes nominales d'adresse*, c'est-à-dire les noms de famille, les prénoms, les titres professionnels, les termes affectifs comme *chéri(e)* ou *connard* (Isosävi 2010 : 240) et les titres honorifiques, par exemple *Mademoiselle*, *Monsieur* et *Madame* (Clyne *et al.* 2009 : 2). Quant à ces trois derniers titres, qui sont donc un type d'honorifiques parmi d'autres, ils n'ont pas (encore) de nom générique (Kerbrat-Orecchioni 2007 [www] 05:59). Enfin, pour s'adresser à autrui, on peut également avoir recours à *l'iloïement*, c'est-à-dire à l'emploi de formes d'adresse à la troisième personne (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 46), bien que cet emploi soit rare (cf. Isosävi 2010 : 121). L'iloïement peut être pronominal ou nominal (Isosävi 2010 : 121).

En ce qui concerne les pronoms d'adresse par rapport à l'ethos, selon la théorie proposée par Clyne *et al.* (2009 : 28), la distance sociale se reflèterait dans l'usage de *V*, tandis que l'usage de *T* et de prénoms relèverait de la proximité. De même, les relations hiérarchiques se manifesteraient dans l'usage non réciproque du *T* et du *V* (Brown & Gilman 1960 : 256–260). En fait, plusieurs études antérieures sur l'emploi des formes d'adresse en France, à savoir celles de Coffen (2002 : 236–237), de Claudel (2004 : 23), de Kerbrat-Orecchioni (2010b : 10) et d'Isosävi (2010 : 241), montrent que l'emploi réciproque semble dominer les relations interpersonnelles en France, c'est-à-dire que les interlocuteurs utilisent souvent la même forme pour s'adresser les uns aux autres. Cette symétrie d'emploi indique donc, selon notre cadre théorique, l'existence d'un principe d'égalité qui sous-tend le fonctionnement des relations interpersonnelles.

Par ailleurs, il est pertinent de mentionner la relative unanimité des recherches antérieures au sujet de l'alternance entre T et V, c'est-à-dire le *voutolement*. Selon Kerbrat-Orecchioni (1992 : 64–65), cette alternance pronominale au cours d'une même interaction est un emploi exceptionnel, par exemple une stratégie discursive ludique ou injurieuse, ou bien, il peut s'agir de l'usage langagier des romans du genre Harlequin. En d'autres termes, les locuteurs peuvent « négocier » le choix du pronom d'adresse pendant l'interaction verbale, et cette négociation peut aboutir au passage du V au T, mais le fait de passer de nouveau au V, après une telle négociation, ne peut pas être considéré comme courant. En effet, « [d]e nombreux chercheurs constatent que le passage du T au V ne se fait pratiquement jamais : une fois le T établi, il est irréversible » (Isosävi 2010 : 53). Néanmoins, ces chercheurs se concentrent sans doute sur le français européen, par exemple Kerbrat-Orecchioni (1992 : 57, 64–65), qui remarque à propos du voutolement, qu'il s'agit de « notre société », c'est-à-dire la société occidentale.

Pour ce qui est des honorifiques, par exemple *Madame*, *Monsieur* et *Mademoiselle*, et des titres professionnels comme *Docteur*, il peut s'avérer que leur emploi est, entre autres, une expression verbale de la hiérarchie sociale (cf. Kerbrat-Orecchioni 1994 : 75 ; Mulo Farenkia 2007 : 14), car ils peuvent exprimer une valorisation de la face du « supérieur ». En effet, les résultats d'une étude contrastive sur les formes d'adresse en France et dans des pays arabophones montrent, d'après Kerbrat-Orecchioni (2010b : 10), l'existence d'une préférence pour les titres dans les interactions arabophones, par rapport aux interactions francophones, ce qui exprimerait une relation hiérarchique entre les locuteurs. En prenant en compte également l'emploi dissymétrique des formes d'adresse, qui est plus fréquent dans le corpus en langue arabe par rapport aux matériaux en français, Kerbrat-Orecchioni (2010b : 11) introduit l'hypothèse de l'existence de deux contextes culturels différents : d'un côté, le contexte français où domine la symétrie et la distance, et de l'autre, le contexte arabophone où dominant, en comparaison, la dissymétrie et la proximité.

En dernier lieu, il convient de mentionner que la combinaison des titres *Monsieur*, *Madame* ou *Mademoiselle* avec le prénom est considérée comme un emploi très rare en français, tout du moins en français de France. D'après Clyne *et al.* (2009 : 38), le système pragmatique du français, c'est-à-dire le système des régularités dans l'usage de la langue, ne permet même pas une telle combinaison ; ce n'est pas considéré comme une possibilité lorsque le locuteur fait son choix entre les différentes formes nominales d'adresse. Cependant, l'ouvrage de Clyne *et al.* (2009 : 5, 9–10) porte sur le français hexagonal.

### 2.3.7 La critique

D'après Le Petit Robert, la critique est un acte qui révèle les défauts d'une personne ou d'une chose. Cette définition pose à peu près la même problématique que la définition du compliment (cf. 2.3.5), à savoir qu'il faut déterminer si une certaine assertion est considérée comme positive ou négative, afin d'identifier la critique. Nous reviendrons sur l'identification de ces actes de langage dans le chapitre 4, qui porte sur la méthode de la présente étude.

Même si nous faisons une tentative de ne pas présupposer l'existence d'actes qui menacent intrinsèquement la face de l'interlocuteur (cf. 2.3.3), il convient de souligner que la critique est un FTA selon Brown & Levinson (1987 : 66), ce qui implique, d'après leur théorie, que tout locuteur rationnel qui énonce une critique cherchera à minimiser la menace qu'elle implique par des stratégies de politesse (cf. 2.3.1). Au cas où le locuteur accomplirait l'acte de critiquer sans stratégies de politesse, il est possible que celui-ci fasse exprès d'être impoli, ne craignant pas la non-coopération de l'interlocuteur (Brown & Levinson 1987 : 97).

### 2.3.8 Hypothèse

Nous nous proposons ici de prendre en compte un modèle théorique lié à la notion d'ethos (cf. 2.3.4), qui pourrait expliquer les structures qui sous-tendent la variation du fonctionnement de la politesse linguistique, ceci dans le but d'examiner la relation entre ce modèle théorique et les résultats de la présente étude. À cet égard, les hypothèses et les résultats de Brown & Gilman (1960), Herbert (1989), Clyne *et al.* (2009) et Kerbrat-Orecchioni (2010b), mentionnés sous 2.3.5 et 2.3.6, sont particulièrement intéressants pour formuler une hypothèse à tester dans notre étude. Faute de recherches antérieures sur l'ethos ivoirien de la politesse, nous nous tournons vers la recherche sur la politesse dans un autre pays en Afrique de l'Ouest, à savoir le Cameroun. D'après Wami (2012), il se peut que le Cameroun soit une société à ethos de proximité, pourtant marquée par la hiérarchie. En France, par contre, la situation pourrait être inverse : ce serait une société où prédomine la distance, mais à ethos égalitaire. Partant de ce fait, nous formulons l'hypothèse présentée dans la figure 2:1.

Égalité <-----[]-----> Hiérarchie  
France Côte d'Ivoire

Proximité <-----[]-----> Distance  
Côte d'Ivoire France

Figure 2:1. Hypothèse de l'étude : les valeurs qui pourraient influencer les ethos

Ainsi, nous testerons l'hypothèse que les valeurs d'égalité et de distance se manifesteraient dans la politesse « à la française », tandis que la hiérarchie et la proximité se refléteraient dans la politesse « à l'ivoirienne ». Quant aux manifestations de ce dernier type de politesse, certains feraient peut être valoir que les valeurs de hiérarchie et de proximité sont contradictoires. Toutefois, la métaphore de la société comme une famille permet de mieux expliquer qu'il n'y a pas nécessairement de contradiction à cet égard. En effet, dans une famille, la hiérarchie est souvent forte, mais en même temps, il y a une proximité entre ses membres par rapport à la relation interpersonnelle entre les personnes qui ne se connaissent pas. C'est ainsi que Mulo Farenkia décrit les valeurs qui se reflètent dans l'ethos du Cameroun : « le locuteur camerounais tend à traiter tout interlocuteur familier ou étranger comme un membre de la 'famille'. Il met donc en avant l'esprit de fraternité, de familiarité, d'intimité supposée ou réelle » (Mulo Farenkia 2006). Cependant, ce même chercheur souligne que « [c]omme dans la plupart des sociétés africaines, les membres de la société camerounaise présentent un ethos à dominance hiérarchique » (Mulo Farenkia 2007 : 13).

### 3. Corpus

Cette étude se base sur un corpus composé d'extraits d'émissions télévisées. La sélection d'extraits a été faite à partir de *critères externes*, c'est-à-dire de critères qui ne sont pas linguistiques (cf. Clear 1992 : 29), et non pas de *critères internes*, ou linguistiques. En effet, lors de la constitution d'un corpus, il est important que la sélection de matériaux linguistiques soit aléatoire, dans le sens où les échantillons de langue ne doivent pas être recueillis pour confirmer les idées préconçues du linguiste. Selon Clear, « [t]he danger of selecting texts because they exemplify certain linguistic features (that is by internal criteria) is that the

corpus will become simply a reflection of the lexicographers' or linguists' prior assumptions about the nature of language use » (Clear 1992 : 30).

Le corpus consiste en deux parties, une partie française et une partie ivoirienne. Comme l'objectif de cette étude est de comparer les stratégies de politesse dans ces deux parties du corpus, le principe qui a guidé la sélection d'extraits télévisés a été de trouver des situations de communication similaires, pour que ces deux parties soient aussi parallèles que possible.

Afin de rendre la partie ivoirienne et la partie française du corpus comparables, les émissions appartiennent aux mêmes genres de discours : d'abord le genre de l'*entretien*, c'est-à-dire une conversation dont le but principal est d'obtenir des informations et de comprendre ce que l'interlocuteur pense sur un certain sujet (L'entretien [www]) et ensuite le genre du *débat*, c'est-à-dire la discussion organisée d'une question qui implique une opposition d'arguments, avec un ou plusieurs interlocuteurs (Petit Robert).

Toujours dans le but d'étudier des situations de communication similaires, tous les personnalités interviewées dans les entretiens sont censés être plus ou moins connues par les téléspectateurs, à savoir l'écrivain Boris Razon et les musiciens Hélène Noguerra, Stromae et Carla Bruni pour le corpus français, ainsi que l'animatrice Christelle Meledje, le DJ Luciano et les musiciens Teeyah et Jack Delly pour le corpus ivoirien. L'analyse des entretiens portera uniquement sur l'interaction entre ces invités principaux et les autres participants. Quant aux genres télévisuels, les entretiens diffusés sur les chaînes ivoiriennes viennent du magazine *10/11*, consacré à la culture, surtout à la musique (Émission TV 10/11 [www]), tandis que ceux des chaînes françaises sont extraits du *Journal de 13 heures*, sur France 2, un journal télévisé dont les cinq dernières minutes sont souvent consacrées « à un invité qui fait l'actualité » (Journal de 13 heures de France 2 [www]), ainsi que de *Vivement dimanche*, une émission de divertissement, consacrée aux invités qui évoquent leur vie (Vivement dimanche [www]<sup>2</sup>).

De même, les émissions de débat, *Mots Croisés* (France) et *Le Débat* (Côte d'Ivoire), ont le même format, dans le sens où elles sont présentées par un animateur et étant donné que les intervenants du débat sont des hommes et des femmes politiques, des experts en la matière en question et des représentants d'entreprises, entre autres. De plus, nous avons veillé à ce que les

---

<sup>2</sup> Faute de sources encyclopédiques traditionnelles, nous avons recours à Wikipédia, source controversée dans le contexte de la recherche en sciences humaines. En effet, certains sujets qui concernent des émissions télévisées et la culture médiatique en général, que l'on peut trouver sur Wikipédia, ne sont pas traités dans les encyclopédies traditionnelles qui nous sont disponibles. Et, selon nous, l'information provenant de Wikipédia est préférable à nos suppositions personnelles, ou bien à l'absence de cette information, car elle est importante pour l'étude.

sujets discutés dans les deux sous-corpus ne soient pas trop éloignés les uns des autres. Par conséquent, les sujets abordés dans ces émissions sont la corruption (*Mots Croisés* du 8/4 2013 ; *Le Débat* du 11/6 2013), l'économie (*Mots Croisés* du 16/9 2013) et l'environnement/l'économie (*Le Débat* du 29/10 2013).

Le corpus dans son ensemble<sup>3</sup> est présenté dans le tableau 3:1. Son volume lors de l'analyse des actes de langage, c'est-à-dire les compliments et les critiques, est de 40 minutes de chaque pays, soit 80 minutes au total. Cependant, la méthode d'analyse des formes d'adresse permet de prendre en compte un corpus plus large. Ainsi analysons-nous les émissions entières en ce qui concerne les formes d'adresse, c'est-à-dire 503 minutes au total, afin de rendre compte de la progression des formes d'adresse dans les interactions. Dans le premier appendice du mémoire, nous indiquerons le début et la fin des extraits en minutes et secondes.

Type :	Côte d'Ivoire	France
<b>Entretiens</b>	10/11, émission musicale 4 entretiens (4 x 5 minutes)	« Les cinq dernières minutes » du <i>Journal de 13 heures</i> , journal télévisé 2 entretiens (2 x 5 minutes)
		<i>Vivement Dimanche</i> , émission de divertissement, 2 entretiens (2 x 5 minutes)
<b>Débat</b>	<i>Le Débat</i> , 2 émissions (2 x 10 minutes)	<i>Mots Croisés</i> , 2 émissions (2 x 10 minutes)

Tableau 3:1. Corpus

Le corpus a donc été sélectionné selon les critères présentés ci-dessus. Tous ces critères sont externes, et non pas internes : le genre de discours, les rôles des locuteurs, le format des émissions et les sujets abordés. Certes, le corpus ne pourra jamais être strictement parallèle, car chaque situation de communication est unique, mais à notre sens, les critères de sélection permettent une comparaison des actes de langage (cf. 2.1), et des formes d'adresse utilisées dans ces situations de communication similaires.

<sup>3</sup> Cf. également l'appendice 1.

## 4. Méthode

Comme le but de ce mémoire est de dégager quelques aspects de l'ethos ivoirien et de l'ethos français (cf. 1.1), notre procédé de travail consiste à analyser plusieurs catégories de la politesse linguistique. En effet, la notion d'ethos correspondant au profil communicatif d'une communauté linguistique, elle recouvre tout l'éventail de la politesse linguistique, et en quête de cet ethos, il serait donc préférable d'analyser la politesse sous plusieurs perspectives. Cependant, il ne sera pas possible de décrire l'ethos médiatique des deux cultures en totalité dans ce mémoire. Si jamais c'était du tout possible de décrire tout un ethos de politesse, à partir d'un grand nombre d'études, ce n'est certainement pas possible à partir d'un corpus limité comme le nôtre. Nous soulignons donc qu'il s'agit, dans le présent mémoire, de mettre en lumière quelques aspects différents qui pourraient être liés à l'ethos. Les catégories d'analyse sont les suivantes : les compliments (cf. 2.3.5), les formes d'adresse (cf. 2.3.6) et la critique énoncée sans stratégies réparatrices (cf. 2.3.7).

### 4.1 Application de la théorie

Afin d'analyser les compliments et la critique, il est nécessaire d'identifier ces deux objets d'étude, c'est-à-dire ces deux actes de langage. Cependant, nous avons vu sous 2.1 qu'un tel procédé pose plusieurs problèmes. Pour ces motifs, nous tenterons, dans cette section, de montrer comment nous aborderons certains de ces problèmes.

D'abord, il faut tenir compte de la différence entre l'acte locutoire et l'acte illocutoire (cf. 2.1), car il est possible d'interpréter l'acte locutoire de plusieurs manières selon le contexte. En d'autres termes, le même acte locutoire peut servir à accomplir des actes illocutoires différents. De même, il se trouve que certains actes de langage sont indirects, et pour comprendre l'intention du locuteur, il faut alors « effectuer une série de calculs interprétatifs, à partir de la situation » (Riegel *et al.* 1994 : 588), ce que nous chercherons à faire. Quelques éléments qui font partie de cette situation de communication sont, entre autres, les valeurs de portée générale, les rôles et les identités des locuteurs, le but de l'interaction en général, l'environnement verbal (c'est-à-dire le *co-texte*) et les expressions faciales. Quant à l'intonation du locuteur, elle ne sera pas transcrite, mais il arrive néanmoins qu'elle soit prise en compte de manière intuitive, lorsqu'il s'agit de détecter une ironie par exemple. Bref,

l'interprétation de l'acte illocutoire se fait à partir de plusieurs éléments. À titre d'exemple, dans l'énoncé ci-dessous, l'animatrice Élise Lucet s'adresse à son invité, l'écrivain Boris Razon, au sujet de son roman. Selon notre interprétation, son énoncé consiste en trois assertions positives, c'est-à-dire trois compliments (cf. 2.3.5).

Élise Lucet : C'est brutal. C'est charnel aussi, très charnel. On a l'impression d'être au cœur de vos hallucinations. (*Les 5 dernières minutes*, 13/9, 03:24–03:29)

En fait, hors contexte, il serait impossible d'inférer la force illocutoire des mots *C'est brutal*. Dans ce cas, le mot *brutal* serait sans doute considéré comme négatif. Néanmoins, il s'agit ici de l'expérience de la lecture, et dans cette situation, ce n'est pas nécessairement quelque chose de négatif que d'éprouver une sensation « brutale ». Au contraire, ne veut-on pas que la lecture évoque des sentiments et emmène le lecteur dans une sorte de voyage ? Ainsi interprétons-nous la valeur illocutoire des assertions ci-dessus comme positive, et elles sont par conséquent classées comme des compliments. Nous présenterons tous les actes que nous considérons comme des compliments dans le second appendice.

De plus, nous nous intéressons dans une certaine mesure aux actes perlocutoires, c'est-à-dire aux réactions des interlocuteurs (cf. 2.1), dans le but d'identifier les actes de langage. Pourtant, nous avons choisi de ne pas travailler selon l'ethnométhodologie, qui adopte entièrement la perspective des participants (cf. Lagerholm 2005 : 113), car nous nous permettons de prendre en compte des hypothèses et des modèles explicatifs préétablis pour interpréter les données étudiées.

Une autre problématique concernant les actes de langage est de déterminer combien il y en a dans une séquence donnée (cf. 2.1), car « l'acte ne peut pas être mis en relation avec un niveau particulier d'unités linguistiques » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 232). Par conséquent, nous prenons surtout en compte le contenu sémantique à cet égard. Ainsi, dans l'extrait suivant, où Boris Razon est de nouveau complimenté, nous voyons quatre assertions positives différentes, que nous avons transcrites en italique :

Élise Lucet : Merci à vous, Boris Razon. On rappelle, hein, *que ce livre est vraiment un livre coup de poing, extrêmement fort, très émouvant*. Palladium, c'est publié chez Stock ; *ça fait partie des listes des livres*, pardon, *qui sont sur la liste des goncourables et on comprend fort bien*. Merci encore d'être venu sur notre plateau. (*Les 5 dernières minutes*, 13/9, 05:22–05:37 ; les compliments sont mis en italique)

Autrement dit, selon notre analyse, chaque assertion est attachée à un contenu sémantique spécifique, à savoir que 1) le roman est un texte coup de poing, 2) il est fort, 3) il est



émouvant, et 4) il n'est pas étonnant qu'il soit en lice pour le prix Goncourt. En conséquence, il y a quatre actes complimenteurs dans cet extrait.

De surcroît, les frontières qui séparent les différents types d'actes de langage sont loin d'être claires (cf. 2.1), par exemple les différents types de critique, à savoir le reproche, l'accusation, la réprimande et la réfutation. Lors de l'analyse, nous considérerons tous ces actes comme des critiques, suivant la définition du Petit Robert (cf. 2.3.7) : la critique est un acte qui révèle les défauts. Pourtant, nous étudierons uniquement la critique qui porte explicitement sur l'interlocuteur.

En outre, nous voulons préciser que les compliments ou la critique adressés à une tierce personne, qui ne participe pas à l'interaction verbale, ne sont pas pris en compte dans notre analyse, car celle-ci porte par-dessus tout sur le fonctionnement de l'interaction. Aussi analysons-nous uniquement les actes de langage adressés à l'interlocuteur.

Ensuite, quant à l'analyse des formes d'adresse, il sera notamment utile de présenter une vue générale de l'emploi de ces formes dans les émissions étudiées, accompagnée d'exemples qui peuvent illustrer les tendances générales dans les matériaux. La terminologie utilisée lors de la classification des termes d'adresse sera généralement celle d'Isosävi (2010 ; cf. 2.3.6). Pourtant, nous emploierons le terme *noms de famille* pour la catégorie qu'Isosävi (2010 : 87) appelle *patronymes*, à cause des connotations de ce dernier terme, qui pourraient, à notre avis, être négatives dans une perspective moderne.

Par ailleurs, certaines formes d'adresse qui apparaissent dans le corpus mériteront une analyse quantitative exacte, tandis qu'il conviendra mieux, concernant d'autres formes, d'avoir recours à une méthode plutôt sémi-quantitative. Tel est le cas pour les pronoms d'adresse T ou V. Effectivement, ce que nous trouvons pertinent dans l'analyse des pronoms d'adresse est de savoir si un certain pronom est employé au moins une fois ou s'il est complètement absent dans l'interaction verbal, et non pas de savoir combien de fois les locuteurs utilisent les différents pronoms d'adresse.

## **4.2 Méthode de transcription**

Dans cette étude, les éléments qui nous intéressent en particulier sont le contenu sémantique du langage en contexte, les formulations et les choix de mots. En conséquence, nous avons opté pour une transcription qui suit l'orthographe usuelle du français, c'est-à-dire une

*transcription orthographique* (cf. Gadet 1997 : 30), au lieu d'une transcription phonétique ou phonologique. Les éléments transcrits seront les éléments jugés importants au regard de l'analyse, car il s'avérerait sans doute impossible de transcrire tous les détails d'une interaction verbale. En effet, toute transcription implique une interprétation, car il est toujours nécessaire de choisir les éléments à transcrire (Gadet 1997 : 30).

En outre, la transcription n'étant pas multimodale, les phénomènes transcrits seront uniquement verbaux et vocaux, à l'exception des sourires et des signes de la tête qui sont des réponses aux compliments, selon le modèle explicatif de Herbert (1989 ; cf. 2.3.5). Certes, les gestes, les regards et les mouvements du corps seraient intéressants du point de vue de la politesse, mais ne seront pas pris en compte, vu les délimitations du présent travail.

La méthode de transcription suit certaines des conventions de l'équipe de recherche *Interactions CORpus* à l'Université Lumière Lyon 2 (Convention ICOR 2013 [www]) :

- Les chevauchements apparaissent entre crochets [ ] autour des séquences énoncés en même temps, par exemple  
Locuteur 1 : donc euh [voilà c'était tout l'enjeu (inaud.)]  
Locuteur 2 : [Ouais. Pourtant, on] vous suit.
- Les éléments inaudibles sont représentés par (*inaud.*).
- Les éléments incertains sont notés entre parenthèses simples.
- Les rires, les pleurs et d'autres productions vocales du même type sont indiquées entre double parenthèses, par exemple ((*rire*)).
- Certaines interjections, fréquentes dans la langue parlée, sont transcrites de la manière suivante : *ah, bè, ben, eh, enfin, euh, hein* et *ouais*.
- Suivant la méthode de transcription utilisée dans Detey (2010b) et dans Isosävi (2010), nous utilisons des majuscules et des points pour marquer le début et la fin des phrases syntaxiques, ce qui est « interdit » chez l'équipe *Interactions CORpus* (Convention ICOR 2013 : 2 [www]). Il est vrai que les phrases ne suivent pas toujours la forme canonique à l'oral, mais en fait, il est souvent possible de repérer le début et la fin des phrases syntaxiques dans notre corpus. À notre avis, cette méthode donne une bonne vue d'ensemble des exemples transcrits, car elle permet de voir facilement une partie de la structure du contenu sémantique, de la même manière que les majuscules et les points facilitent la lecture de la langue écrite usuelle.
- Certaines stratégies de politesse sont marquées en italique afin de faciliter la lecture des exemples.

## **5. Analyse**

Dans les sections qui suivent, nous présenterons les analyses portant sur les résultats de l'étude. Nous commencerons par l'examen des compliments, pour ensuite aborder les formes d'adresse, ainsi que la critique comme acte de langage. Finalement, nous discuterons les styles de politesse dans le corpus en général, de même que la définition de la politesse par rapport à l'impolitesse.

### **5.1 Compliments**

Certes, nos matériaux ne manquent pas d'occurrences impliquant des compliments, mais, comme nous allons le voir, leur distribution varie au sein du corpus. Au total, nous avons classé 83 actes de langage comme des compliments, qui sont présentés sous forme de liste dans le second appendice.

#### **5.1.1 Distribution par rapport au genre de discours – et par rapport à l'énonciateur**

Tout d'abord, il convient de préciser que la grande majorité des compliments, à savoir 79 sur 83, se trouvent dans les entretiens et non pas dans les émissions de débat, un fait qui pourrait être lié au contrat conversationnel (cf. Fraser & Nolen 1981 : 96 ; voir sous 2.3.3). En effet, chaque genre d'émission présente ses propres règles du jeu, et les participants des émissions trouvent sans doute, consciemment ou non consciemment, que les compliments sont plus appropriés pour un entretien que pour un magazine de débat. En d'autres termes, il se pourrait que la norme de politesse dans le contexte de l'entretien ne soit pas la même dans le contexte du débat. Cependant, il n'est pas possible de savoir, à partir de notre corpus, si le nombre peu élevé de compliments dans les émissions de débat est une norme en générale, ou un phénomène qui ne touche que les interactions analysées dans le cadre de la présente étude.

Il est également intéressant de noter que la majorité des compliments du corpus, 76 sur 83, sont adressés à l'invité par l'animateur<sup>4</sup>, et non pas inversement. À notre sens, il s'agit encore une fois d'un phénomène lié au contrat conversationnel, surtout aux rôles des participants de l'émission. D'une certaine manière, l'invité est au centre de chaque entretien du corpus et dans ces conditions, les compliments sont naturellement adressés à lui.

### 5.1.2 Distribution des compliments dans une perspective contrastive

En ce qui concerne les compliments du corpus, il existe, selon notre analyse, certaines différences entre la partie ivoirienne et la partie française. D'emblée, les compliments sont plus fréquents dans le corpus français : nous pouvons compter 68 compliments dans celui-ci, mais seulement 15 dans le corpus de Côte d'Ivoire. Les exemples suivants illustrent le fait que les compliments sont plus courants dans les entretiens français du corpus que dans les entretiens ivoiriens équivalents. Commençons par un exemple tiré du corpus français, où les compliments sont transcrits en italique :

- (1) Élise Lucet : Merci à vous, Boris Razon. On rappelle, hein, *que ce livre est vraiment un livre coup de poing, extrêmement fort, très émouvant. Palladium, c'est publié chez Stock ; ça fait partie des listes des livres, pardon<sup>5</sup>, qui sont sur la liste des goncourables et on comprend fort bien.* Merci encore d'être venu sur notre plateau. (*Les 5 dernières minutes*, 13/9, 05:22–05:37)

Selon la méthode de cette étude (cf. 4.1 où ce même extrait ci-dessus est discuté), nous identifions quatre compliments dans l'exemple (1). De là, cet exemple présente une accumulation ou un groupement de compliments qui s'avère typique pour les matériaux français par rapport aux matériaux ivoirien. Ces quatre compliments, que le livre de Razon est « coup de poing », qu'il est fort, qu'il est émouvant et que l'on comprend qu'il soit sur la liste des goncourables, sont d'ailleurs suivi d'un remerciement, et cela en moins de vingt secondes, ce qui devrait nous donner une idée du type d'ambiance que l'animatrice Élise Lucet semble

---

<sup>4</sup> Dans l'entretien avec le musicien Stromae, l'acteur Dany Boon participe également à l'interaction verbale, à côté de l'animateur Michel Drucker. Pourtant, l'entretien est centré sur Stromae.

<sup>5</sup> Il est difficile de connaître la raison de cette excuse de la part d'Élise Lucet, car en tant que téléspectateur, on ne voit pas d'événement particulier dans l'interaction qui la motiverait, par exemple un toussotement. L'explication la plus probable est, à notre avis, que l'animatrice croit se perdre dans sa formulation, en voulant dire *il est sur la liste des goncourables* ou quelque chose de semblable.

vouloir créer par ces nombreuses stratégies de politesse. L'une des fonctions des stratégies dans l'exemple (1) est sans doute de valoriser l'interlocuteur (cf. 2.3.3), Boris Razon.

À l'opposé, voici un exemple d'un compliment énoncé lors d'un entretien qui fait partie des matériaux ivoiriens. Dans cet entretien, l'animateur Mohamed Kanté et l'invitée Christelle Meledje regardent ensemble un extrait d'une émission antérieure de *10/11* où apparaît cette dernière.

- (2) Christelle Meledje [dans une émission de *10/11* diffusée le 19/7 2013] : On essayera, par la grâce du Tout-Puissant de faire en sorte que les téléspectateurs soient fiers de leur télévision, la RTI, et puis, ensuite, on essayera, on essayera, on essayera, mais on compte vraiment sur le soutien de de Dieu. [Fin de l'extrait qu'ils regardent.]

Mohamed Kanté : *Vous êtes toujours mesurée comme ça ?* Est-ce que ça s'est passé comme vous vouliez ? (*10/11*, 13/9, 01:07–01:25 ; le compliment est mis en italique)

Contrairement au style communicatif dans l'extrait (1), il n'y a pas d'accumulation de compliments dans l'exemple ci-dessus : l'assertion que Christelle Meledje est mesurée est effectivement l'un des peu nombreux compliments dans la conversation entre celle-ci et Mohamed Kanté. D'ailleurs, cette assertion positive est implicite, suivant la définition de Kerbrat-Orecchioni (1994 : 218 ; cf. 2.3.5), car le complément circonstanciel *toujours*, dans la phrase *Vous êtes toujours mesurée comme ça ?*, présuppose que Christelle Meledje a été mesurée, du moins à un certain moment.

D'ailleurs, la phrase *Vous êtes toujours mesurée comme ça ?* montre l'importance de l'intonation et des expressions faciales (cf. 4.1) pour identifier les actes de langage. À notre sens, ces deux éléments signalent que la phrase devrait être interprétée comme un compliment et non pas comme une moquerie ironique, ce qui n'est pas évident dans la transcription.

Le manque d'accumulation de compliments dans l'exemple (2) est sans doute une bonne illustration du style de politesse dans la partie ivoirienne du corpus. En effet, étant donné le résultat quantitatif de l'analyse en général (cf. également l'appendice 2), il ne nous paraît pas faux de dire que l'on est plus avare de compliments dans les matériaux de Côte d'Ivoire. Pourtant, il faudrait bien sûr étudier un corpus plus vaste et plus varié avant de tirer des conclusions générales.

Pour montrer un autre exemple du style communicatif des locuteurs du corpus français, voici un extrait où l'animatrice Élise Lucet complimente son invitée, la musicienne (mannequin et comédienne) Hélène Noguerra.

- (3) Hélène Noguerra : C'est un truc d'enfant, en fait. J'ai dû rester très enfantine, très puérole. C'est pour ça que l'album devait s'appeler Année Zéro ; c'est que [je suis] pas je suis pas très mûre.

Élise Lucet : [aeh] Continuez, hein.

Hélène Noguerra : [Merci.]

Élise Lucet : *Ça, vous [réussissez] très bien.* Et puis, que ce soit l'album ou que ce soit le film, *ça parle des femmes et c'est toujours important de le faire.* [Petite piqûre] de rappel.

Hélène Noguerra : [Oui, oui.] (*Les 5 dernières minutes*, 9/9, 05:00–05:12 ; les compliments sont mis en italique)

Cette interaction, que nous trouvons assez amicale et conviviale, présente deux compliments énoncés par l'animatrice, à savoir que Noguerra réussit ce qu'elle fait et que ses projets sont importants.

L'énoncé *Continuez, hein* est également intéressant à propos de compliments, bien que nous l'interprétions plutôt comme un encouragement, suivant la méthode (cf. 4.1), qui implique une identification des compliments à partir du contenu sémantique dans le contexte. C'est ainsi que plusieurs éléments, entre autres l'emploi de l'impératif, la signification du verbe *continuer* et le co-texte, permettent de définir la force illocutoire (cf. 2.1) dans l'énoncé *Continuez, hein* comme « Je vous encourage de continuer », tandis que la force illocutoire sous-entendue de *ça parle des femmes et c'est toujours important de le faire* serait « Je vous affirme que ce que vous faites est important », ce qui est donc une assertion positive (c'est-à-dire un compliment). Cependant, notons que la réponse d'Hélène Noguerra à l'énoncé *Continuez, hein* est un remerciement, ce qui laisse entrevoir la possibilité qu'elle l'interprète comme un compliment. Il arrive en effet qu'une valeur complimenteruse/non-complimenteruse d'un énoncé donne lieu à des incertitudes interprétatives, « soit que L2 [c'est-à-dire l'interlocuteur] traite comme un compliment ce qui n'était pas voulu comme tel par L1 » (Kerbrat-Orecchioni 1994 : 221). À ce propos, Kerbrat-Orecchioni (ibid.) donne deux exemples d'actes de langage dont la réponse est un *merci*, mais qui n'étaient pas voulus comme de compliments par le locuteur.

Pour autant, le fait qu'Hélène Noguerra répond à l'énoncé *Continuez, hein* par un remerciement ne suffit pour constater qu'elle l'interprète comme un compliment, car on ne peut pas exclure qu'un remerciement puisse enchaîner sur un encouragement.

S'agissant de cet acte perlocutoire lié à l'encouragement dans l'exemple (3), il convient de remarquer que les résultats auraient été différents si nous avions travaillé selon l'ethnométhodologie (cf. 4.1), qui adopte entièrement la perspective des participants. En effet,

nous voyons certains désavantages dans l'ethnométhodologie pour l'analyse des compliments, par exemple, comme le remarque Kerbrat-Orecchioni (1994), qu'« il serait pitoyablement réducteur de n'admettre comme des compliments que les énoncés auxquels L2 enchaîne par un 'merci!' ou tout autre mode d'enregistrement » (p. 223).

Compte tenu du nombre d'actes complimenteurs, nous avons pu relever que les animateurs dans les émissions françaises semblent être plus enclins à complimenter leurs interlocuteurs que leurs homologues en Côte d'Ivoire. Néanmoins, il est possible que certains facteurs, outre le facteur géographique et culturel, influencent ce résultat. D'abord, il faut prendre en compte que certains entretiens français sont plus courts que les entretiens équivalents ivoiriens. Bien que le nombre de minutes soit le même dans les deux sous-corpus qui servent de matériaux pour l'analyse des compliments (cf. chapitre 3), on peut considérer la possibilité que les contrats conversationnels imposent un certain nombre de compliments pour chaque entretien, que celui-ci soit long ou court, et non pas un certain nombre de compliments pour chaque minute d'interaction. Si tel est le cas, dans un entretien de cinq minutes, les compliments seront « concentrés » dans ces cinq minutes, tandis qu'ils seront dispersés dans un entretien qui dure une demi-heure. Bref, la longueur générale des entretiens pourrait être un facteur qui influence le résultat.

Ensuite, le sexe des locuteurs est un facteur qui pourrait être lié au nombre de compliments donnés (cf. Holmes 1988 : 462). Cependant, il ne semble pas que ce facteur ait joué un rôle significatif dans la présente étude. Avant tout, il n'y a pas de grandes différences en ce qui concerne le sexe des locuteurs dans les entretiens, c'est-à-dire le genre du corpus où l'on trouve le plus grand nombre de compliments. En effet, dans les entretiens des deux sous-corpus, les combinaisons des interlocuteurs sont : animateur/invitée, animatrice/invité et animateur/invité. L'exception est la combinaison animatrice/invitée qui ne se trouve que dans le corpus français (tandis que les locuteurs dans l'entretien ivoirien équivalent sont un animateur et une invitée), ce qui pourrait être important, car dans l'étude de Holmes (1988 : 449), le nombre de compliments était le plus élevé dans les conversations entre deux femmes. Néanmoins, dans cet entretien du corpus, celui entre Élise Lucet et Hélène Noguerra, le nombre de compliments n'est pas plus élevé que dans les autres entretiens (cf. l'appendice 2). Par conséquent, il nous est difficile de considérer le sexe des locuteurs comme un facteur ayant influencé le résultat de notre étude.

En outre, étant donné que les compliments sont plus fréquents dans le corpus français, il pourrait être tentant de conclure que les locuteurs français du corpus sont plus polis que les locuteurs ivoiriens, puisque le compliment est un acte qui vise souvent à améliorer la face de

l'interlocuteur (cf. 2.3.2). Or, une telle conclusion est impossible à tirer, car le compliment ne correspond qu'à un seul élément de la politesse linguistique, et cette politesse se réalise sans doute de manière différente dans chaque contexte et dans chaque culture. Il pourrait donc s'agir de différentes façons d'être poli, et non pas d'une différence dans le « degré » de politesse.

### 5.1.3 Objectifs des compliments

Passons maintenant à l'analyse contrastive des objets sur lesquels portent les compliments. Pourtant, en appliquant les catégories de Holmes (1988 : 455 ; voir sous 2.3.5), sur ce point, les ressemblances entre les deux parties du corpus sont saillantes ; en d'autres termes, l'analyse ne révèle pas de grands contrastes. Aucun compliment ne concerne l'apparence physique ou les possessions matérielles des personnes complimentées. En revanche, tous les compliments sauf deux portent sur les compétences, les réalisations ou la personnalité des invités, ce qui indique qu'une certaine partie du « script » des interactions est la même dans les deux contextes géographiques. Le résultat est présenté sous forme de tableau ci-dessous.

	Apparence physique	Compétences et réalisations	Possessions matérielles	Personnalité/ Amabilité	D'autres compliments
Côte d'Ivoire	-	11	-	4	-
France	-	58	-	8	2

Tableau 5:1. Objets des compliments, selon les catégories de Holmes (1988 : 455)

En peu de mots, les compliments étudiés dans le cadre du présent mémoire concernent les mêmes qualités personnelles, que le locuteur se trouve en Afrique ou en Europe. Ce résultat est d'ailleurs le même, quel que soit le genre de discours du corpus, c'est-à-dire le genre d'entretien ou de débat.



#### 5.1.4 Un acte de langage à plusieurs fonctions

D'une manière générale, les fonctions des compliments peuvent varier dans l'interaction, qui est indéniablement une activité sociale complexe. Quant aux fonctions des compliments dans la partie française du corpus, il est intéressant de considérer l'hypothèse de Herbert (cf. 2.3.5), à savoir que l'une de leurs fonctions est d'établir une solidarité et une égalité entre les locuteurs, un acte en conséquence moins fréquent dans les cultures élitistes et hiérarchiques. Il n'est pas exclu que les compliments aient cette fonction de créer une ambiance égalitaire dans l'interaction ci-dessous, où le musicien Stromae est interviewé par l'animateur Michel Drucker et par un autre invité, l'acteur Dany Boon. C'est ce dernier qui complimente Stromae :

(4) Michel Drucker : Vous ne vous connaissiez pas, hein ?

Dany Boon : Non, et j'ai, bon, *je suis très attaché à la Belgique*. On voit pas mal d'invités belges *et attaché aussi à la mixité*, puisque je suis moi-même issu de la mixité et j je j ah je vous ai entendu parler euh p pas mal de fois et *je trouve qu'il y a une euh une intelligence et un un recul et et euh. C'est un grand créateur quoi. C'est un auteur extraordinaire. C'est un musicien génial*. Voilà. (*Vivement Dimanche*, 22/9, 03:59–04:26 ; les compliments sont marqués en italique)

Dans ce contexte, nous considérons comme des compliments les assertions de la part de Dany Boon mises en italique, entre autres que celui-ci est attaché à la Belgique et à la mixité. En effet, l'identité belge de Stromae est évoquée à plusieurs reprises dans cet entretien, au point que l'on peut considérer la Belgique comme quelque chose que ce chanteur représente dans la situation de communication en question, voire une partie de sa personnalité. Il en est de même pour la mixité, car Stromae est issu de la mixité ethnique. Par conséquent, il semble plausible d'interpréter l'identité belge et la mixité comme deux qualités ou propriétés (cf. 2.3.5) attribuées à Stromae dans cette interaction. Selon Kerbrat-Orecchioni (1994 : 227–228), un compliment peut effectivement porter directement ou indirectement sur l'interlocuteur.

De plus, nous avons classé ces deux actes de langage comme des assertions positives, surtout à cause de l'expression *être attaché à*, qui a plusieurs connotations positives, c'est-à-dire que l'on est souvent attaché à quelque chose par affection ou par estime, selon le Petit Robert. Certes, il est également possible d'être attaché à quelque chose par habitude ou par le besoin, mais dans ce contexte, Dany Boon est en train d'entamer ce que l'on pourrait décrire comme un véritable discours élogieux envers Stromae, ce qui fait ressortir les connotations positives de cette expression, selon notre interprétation.

Ainsi, Dany Boon semble-t-il valoriser l'identité et la personnalité de Stromae. De même, il se peut que ces compliments soient des outils pour communiquer que Dany Boon lui-même et Stromae se ressemblent, ce qui pourrait impliquer une certaine égalité entre les deux. Aussi Dany Boon déclare-t-il non seulement son attachement au pays d'origine de son interlocuteur, mais aussi qu'il y a des points communs entre les deux, étant donné cette mixité ethnique dont ils sont issus. À tout prendre, il est possible que l'exemple (4) relève d'une préférence pour un style communicatif égalitaire.

Quoi qu'il en soit, les compliments dans l'extrait (4) semblent impliquer une politesse positive (cf. 2.3.1 et 2.3.2), car ils fonctionnent comme des actes qui servent à « flatter » la face positive du destinataire Stromae, et à ainsi montrer qu'il est accepté et apprécié par les autres.

En même temps, il est possible de tenir compte des stratégies discursives de Dany Boon dans l'exemple (4) qui indiquent que les compliments, quoique « flatteurs », sont potentiellement menaçants (cf. 2.3.5). En effet, Dany Boon a recours à des stratégies de politesse négative (cf. 2.3.1) lorsqu'il impersonnalise son interlocuteur. Au lieu de dire *Je trouve que vous êtes intelligent et que vous avez du recul*, il dit *je trouve qu'il y a une euh une intelligence et un un recul*.

Dans certains contextes, le compliment peut servir à adoucir un FTA ; le compliment en soi est alors une stratégie de politesse négative (Kerbrat-Orecchioni 1994 : 199). Selon notre interprétation, cela semble être le cas dans l'exemple (5), un énoncé adressé à l'invitée Hélène Noguerra à propos des textes de son album.

- (5) Élise Lucet : Il y a des textes sans concession, c'est peut-être un peu fort mais, parfois vous balancez èè, comme on dit, dans certains textes, *toujours avec tendresse* quand même. (*Les 5 dernières minutes*, 9/9, 02:53–03:00 ; le compliment est mis en italique)

Le fait qu'il y a des textes sans concession dans l'album de Noguerra pourrait être considéré comme une qualité positive ou négative dépendant des préférences personnelles. Pourtant, Élise Lucet traite cette assertion comme un FTA, à en juger par les stratégies de politesse réparatrices qui le suivent : d'abord, *c'est peut-être un peu fort* qui minimise l'imposition de la menace (cf. 2.3.1). Ensuite, elle a recours au discours impersonnel, en utilisant l'expression *comme on dit*, qui est une stratégie de politesse négative, selon Brown & Levinson (cf. 2.3.1), car elle évite le pronom *je* et elle fait référence à une sorte de collectivité pour adoucir le FTA. Enfin, elle a recours au compliment *toujours avec tendresse*, qui semble fonctionner ici

comme un FFA (cf. 2.3.2), servant à rétablir l'équilibre perturbé par le FTA. Le connecteur *quand même* peut être vu comme une marque de concession entre le FTA et le FFA.

### 5.1.5 Réponses aux compliments

Dans cette analyse contrastive, les réponses aux compliments ont été classées dans les catégories de Herbert (1989 ; voir sous 2.3.5). Pourtant, à la différence de Herbert qui ne fait pas de distinction entre l'*absence de réponse* et les *stratégies d'évitement*, ces deux types de réponses constituent deux catégories distinctes dans le tableau 5:2 ci-dessous.

	Acceptation : Signe d'appréciation	Acceptation: Approbation du commentaire	Renvoi du compliment	Qualification	Interprétation alternative	Stratégies d'évitement	Absence de réponse
Côte d'Ivoire	2	7	1	-	1	-	4
France	19	8	-	2	-	3	36

Tableau 5:2. Réponses aux compliments, selon les catégories de Herbert (1989)

D'abord, notons l'importance de la catégorie *absence de réponse*, qui n'est pas un cas fréquent dans les données de Herbert (1989 : 19, 21), enregistrées dans deux universités, l'une à New York et l'autre à Johannesburg. La situation de communication à la télévision est bien différente de celle de l'interaction quotidienne, et les résultats montrent effectivement qu'il n'est pas toujours opportun de répondre à un compliment lors d'une émission télévisée. À l'inverse de la vie quotidienne, la conversation télévisée a surtout lieu pour les téléspectateurs et non pas principalement pour ceux qui participent à l'interaction, ce qui implique des règles conversationnelles particulières. En effet, les participants « font face » non seulement aux interlocuteurs, mais aussi aux téléspectateurs. De plus, Kerbrat-Orecchioni (1994 : 207) fait remarquer que l'interlocuteur n'est pas en principe censé répondre aux compliments implicites (cf. 2.3.5), qui sont, en effet, courants dans notre corpus (cf. l'appendice 2).

En outre, une condition qui pourrait augmenter l'importance de la catégorie *absence de réponse* est le fait que le visage du destinataire du compliment n'est pas toujours visible dans les émissions. Alors, certains signes de la tête et certains sourires qui impliquent des réponses

de type positif aux compliments (cf. 2.3.5) échappent à l'analyse, de même que les réponses inaudibles, par exemple un *merci* énoncé de manière très discrète. De même, si l'on élargissait la perspective, il serait peut-être possible de voir qu'une réponse peut prendre des formes qui ne sont pas prises en compte dans la présente analyse, c'est-à-dire des formes très implicites liées par exemple au ton, à la prosodie ou aux expressions faciales. Dans cette perspective, il serait sans doute plus difficile d'admettre qu'une réponse puisse être complètement absente.

Ensuite, ce qui nous intéresse en particulier, étant donné les résultats de l'étude de Herbert (1989 : cf. 2.3.5), sont les deux catégories qui impliquent une acceptation du compliment, à savoir *signe d'appréciation* et *approbation du commentaire*. Rappelons que selon Herbert (1989 : 24, 29), le fait de souvent accepter les compliments fait partie d'un style communicatif relevant d'une culture hiérarchique, car en acceptant un compliment, le locuteur n'évite pas l'auto-éloge, et par conséquent, celui-ci ne cherche pas à établir une égalité avec son interlocuteur. En fait, pour ce qui est du résultat quantitatif de la présente étude, les acceptations des compliments constituent 40 % des réponses dans le corpus français, tandis que ces deux catégories couvrent 60 % des cas du corpus ivoirien (cf. le tableau 5:2). Il se trouve donc que, ce résultat est en faveur de notre hypothèse (cf. 2.3.8), même si les contrastes entre les deux parties du corpus ne sont pas très forts.

En outre, remarquons que la catégorie *signe d'appréciation* est plus importante dans le corpus français que dans le corpus ivoirien. Il arrive que ce type de réponse soit très subtil, par exemple un sourire ou un signe de tête. Tel est le cas dans l'une des entretiens français, lorsque Dany Boon complimente Stromae.

- (6) Dany Boon : Et en plus, à chaque fois qu'on vous que les gens essayent de vous dire aaah des il y a vous répondez toujours de manière euh très simple et très et très belle et euh et voilà *et très pudique*. Et euh

Stromae : ((*signe de tête*)) (*Vivement Dimanche*, 22/9, 04:46–04:59 ; le compliment en question et sa réponse sont mis en italique)

Ce signe de tête ressemble un peu à une inclination, comme on le fait devant un public en signe d'humilité, et effectivement, selon notre interprétation, la mimique de Stromae exprime l'humilité et la reconnaissance lorsqu'il fait ce geste. Par ailleurs, la réponse au compliment dans l'extrait (6) est discrète, dans le sens où elle n'attire pas beaucoup d'attention, étant donné qu'elle est gestuelle et non pas verbale.

Pour ce qui est de la partie ivoirienne du corpus, la catégorie qui regroupe le plus grand nombre de réponses (des rares occurrences d'échanges complimenteurs dans cette partie du corpus) est l'*approbation du commentaire*. À notre avis, de telles réponses (cf. 2.3.5), par

exemple *oui, voilà* et *c'est vrai*, sont des manifestations plus distinctes et claires de l'acceptation du compliment, par rapport au *signe d'appréciation*. De cette façon, ce type de réponse peut impliquer un auto-éloge, par exemple dans l'extrait (7) ci-dessous, tiré du corpus ivoirien, lorsque la musicienne Teeyah fait une approbation du commentaire énoncé par l'animateur Mohamed Kanté, à propos de la prestation de celle-ci, lors du spectacle Star Karaoke. Remarquons que le pronom *vous* dans le premier énoncé de Mohamed Kanté désigne non seulement Teeyah, mais aussi un autre musicien qui n'est pas présent dans l'interaction.

(7) Mohamed Kanté : En tout cas, l'effet *l'effet escompté a été vraiment produit dans les esprits, hein, parce que lorsqu'on vous a vus Star Karaoke, eh, le refrain tout le texte était*

Teeyah : *Ouais.*

Mohamed Kanté : *repris par tout le public*

Teeyah : *Ouais.*

Mohamed Kanté : et dans ces conditions, on se sent comment ? On se dit aah, [le] message est capté ?

Teeyah : [Ben,] vous savez, euh, c'était en fait la première fois que Miguelito et moi, nous interprétions cette euh cette chanson ensemble, parce que euh quand on a fait le clip au mois de janvier dernier à Abidjan, bon, après je suis retournée en Europe (10/11, 30/8, 04:58–05:26 ; la compliment et sa réponse sont mis en italique)

En fait, on peut se poser la question si ces énoncés, *Ouais. Ouais*, sont polis ou non, car il se peut que cette réponse ne soit pas modeste, c'est-à-dire qu'elle soit plus ou moins auto-complimenteuse. Pourtant, vu dans la perspective de Brown & Levinson (cf. 2.3.1), tout locuteur rationnel éviterait ou minimiserait les FTAs. Par conséquent, si cette réponse affirmative et potentiellement auto-complimenteuse avait été un FTA dans ce contexte particulier (cf. également 2.3.3), elle aurait été accompagnée de stratégies de politesse. En d'autres termes, un FTA aurait laissé des « traces » de cette irrationalité dans l'interaction, selon la théorie brown-levinsonienne. Pourtant, dans l'extrait (7), nous ne voyons pas de telles traces, puisqu'il n'y a pas d'autres mots dans la réponse au compliment que *ouais*, et ensuite, l'interaction ne semble pas être perturbée, c'est-à-dire que nous ne trouvons pas de faits de langage indiquant une perte de face. Dans cette optique, la réponse de Teeyah devrait donc être conforme au contrat conversationnel – c'est-à-dire polie.

Par ailleurs, les réponses impliquant des *stratégies d'évitement* apparaissent uniquement dans le corpus français, par exemple celle de Boris Razon dans l'extrait ci-dessous. Ici, Razon répond à l'énoncé de l'animatrice, sans forcément répondre au compliment.

- (8) Élise Lucet : Mais ce qui est fou, c'est que vous vous sentez glisser, c'est-à-dire qu'à ce moment-là, vous vous êtes senti glisser. *Vous racontez ça très très bien.*

Boris Razon : *Ah oui oui oui. Oui, je me suis senti glisser (Les 5 dernières minutes, 13/9, 03:05–03:12 ; le compliment et sa réponse sont mis en italique)*

Razon contourne donc le compliment *Vous racontez ça très bien*, en répondant à l'assertion *vous vous êtes senti glisser*, ce que nous interprétons comme une stratégie communicative qui relève de l'humilité.

Enfin, la réponse du type *qualification* est également un cas qui n'apparaît que dans le corpus français, par exemple celle de Stromae dans l'interaction suivante. Dans cet extrait, il y a plusieurs chevauchements (cf. 4.2), c'est-à-dire que Stromae, l'animateur et Dany Boon parlent en même temps.

- (9) Stromae : C'est difficile de [passer au promo des promos en live. C'est difficile quoi.]

Michel Drucker : [8, 9, 10 avril. Trois Zéniths. C'est grand, Zénith, hein ? Trois Zéniths. *C'est bien.*]

Stromae : [Oui, quand même. Oui. ((rire)) *Ça fait peur.*]

Dany Boon : [Mais là il,] [mais là il euh, ça va] (*Vivement Dimanche, 22/9, 06:55–07:02 ; le compliment en question et sa réponse sont mis en italique*)

En effet, le compliment étant ce que dit l'animateur Michel Drucker, *Trois Zéniths. C'est bien*, la réponse de Stromae à ce compliment commence par un rire, car le *Oui* énoncé avant le rire semble être la réponse au premier compliment, c'est-à-dire *C'est grand, Zénith, hein ?*. Ensuite, Stromae précise que la situation fait peur. En évoquant ce désavantage de la situation, il choisit de ne pas accepter toute la force du compliment. De là, il nous semble que cette qualification du compliment lui permet d'échapper à l'auto-éloge.

Pour conclure cette section sur les compliments, constatons d'abord que ceux-ci sont plus fréquents dans le genre de l'entretien, par rapport aux émissions de débat. D'ailleurs, le plus souvent, c'est l'animateur qui complimente l'invité et non pas l'inverse. Ensuite, la majorité des compliments apparaissent dans le corpus français. En effet, dans nos matériaux, il semble que le style communicatif qui implique une accumulation de compliments soit typique pour les locuteurs qui se trouvent en France. Cependant, il est possible que d'autres conditions que le facteur géographique et culturel influencent ce résultat (cf. 5.1.2).

Quant aux objets sur lesquels portent les compliments, les données de notre étude ne présentent pas de grands contrastes, puisque tous les compliments concernent les compétences, les réalisations ou la personnalité de la personne complimentée. Par conséquent,

aucun d'entre eux ne porte sur l'apparence physique ou les possessions matérielles, ce qui est donc un phénomène qui touche les deux parties du corpus pareillement.

En outre, les matériaux étudiés présentent une certaine diversité en ce qui concerne les fonctions des compliments. Il n'est pas exclu que l'une de ces fonctions soit d'établir une égalité entre les locuteurs, comme dans l'exemple (4), qui relève d'une politesse positive. Par contre, dans un contexte comme celui de l'exemple (5), le compliment sert à adoucir un FTA, relevant alors d'une politesse négative.

En ce qui concerne les réponses aux compliments, les locuteurs du corpus qui se trouvent en Côte d'Ivoire acceptent un peu plus souvent d'être complimentés que les locuteurs en France. Cependant, cette différence n'est pas aussi marquée que la différence dans la fréquence des compliments dans les deux parties du corpus.

Enfin, l'exemple (7), du corpus ivoirien, révèle, selon notre interprétation, une forme d'auto-éloge de la part de la personne complimentée, alors qu'il est possible que les réponses dans les exemples (6), (8) et (9) montrent une volonté d'établir un ethos égalitaire. Dans la section 5.5, nous discuterons ces résultats en relation avec l'hypothèse de la présente étude.

## **5.2 Formes d'adresse**

En quête des ethos, nous observerons dans les analyses suivantes les structures générales de l'utilisation de formes d'adresse dans le corpus, bien que chaque occurrence d'une telle forme soit unique dans son contexte, ayant une fonction particulière.

### **5.2.1 Pronoms d'adresse**

L'étude des pronoms d'adresse dans les interactions du corpus révèle des différences, ainsi que des ressemblances, entre la partie ivoirienne et la partie française. D'emblée, le tableau 5:3 présente une vue générale du vouvoiement (V), du tutoiement (T) et de *l'iloïement*, c'est-à-dire l'emploi d'une forme de la troisième personne (cf. 2.3.6), dans les différents entretiens et dans les émissions de débat.

Pronoms d'adresse	V		T		Iloiment <sup>6</sup>	
	Animateur /invité <sup>7</sup>	Invité principal	Animateur /invité <sup>4</sup>	Invité principal	Animateur /invité <sup>4</sup>	Invité principal
<b>Côte d'Ivoire</b>						
Jack Delly	X	X	-	X	X	-
Teeyah	X	X	-	X	X	-
DJ Luciano	X	X	X	X	-	-
Christelle Meledje	X	X	-	X	-	-
<i>Le Débat</i> 23/7	X	X	-	-	-	-
<i>Le Débat</i> 29/10	X	X	-	-	-	-
<b>France</b>						
Stromae	X	X	-	-	-	-
Carla Bruni	X	X	X <sup>8</sup>	-	-	-
Hélène Noguerra	X	X	-	-	-	-
Boris Razon	X	-	-	-	-	-
<i>Mots Croisés</i> , 8/4	X	X	-	-	-	-
<i>Mots Croisés</i> , 9/9	X	X	-	-	-	-

Tableau 5:3. Utilisation de pronoms d'adresse dans le corpus

Précisons que dans le tableau 5:3, l'utilisation d'une certaine forme d'adresse est indiquée par le symbole (X), et l'absence de cette forme est donc indiquée par le symbole (-). En outre, nous avons pris en compte l'énonciateur des pronoms d'adresse, c'est-à-dire l'animateur ou l'invité, car effectivement, les matériaux présentent quelques différences à cet égard, par exemple dans les entretiens avec Jack Delly, Teeyah et Christelle Meledje, du corpus ivoirien, où l'animateur est tutoyé à quelques reprises par les invités, alors que lui-même évite le tutoiement.

Notons ensuite une similarité entre le corpus français et le corpus ivoirien : dans les émissions de débat, on emploie exclusivement le vouvoiement. Ce résultat montre que le genre de discours semble jouer un rôle dans l'utilisation des pronoms d'adresse, du moins dans

<sup>6</sup> Rappelons que l'*iloiment* est l'emploi d'une forme d'adresse de la troisième personne, pour interpeller l'interlocuteur.

<sup>7</sup> Dans les entretiens avec Carla Bruni et Stromae, ce n'est pas seulement l'animateur qui participe à la conversation, mais aussi d'autres personnalités. Les formes que ces derniers utilisent pour s'adresser à l'invité principal sont classées sous la rubrique *animateur/invité*.

<sup>8</sup> Emploi ludique du tutoiement à une seule reprise dans l'émission (*Vivement Dimanche* 29/9, D 05:18).



le corpus ivoirien, où le *tu* est présent d'une manière ou d'une autre dans tous les entretiens, tandis qu'il est complètement absent dans les débats. Les exemples (10) et (11) servent à illustrer ce vouvoiement dans les débats, d'abord dans l'énoncé de l'animateur Lassiné Fofana, tiré de l'une des émissions ivoiriennes, lorsqu'il s'adresse à l'invité Ekoun Kouakou, qui participe au débat :

(10) Lassiné Fofana : Pour vous, cela est acceptable ?

Ekoun Kouakou : C'est c'est acceptable, tout de suite ! (*Le Débat*, 29/10, B 00:07–00:11)

De même, comme le montre le tableau 5:3, le vouvoiement est également en vigueur dans les débats du corpus français ; l'un des très nombreux exemples se trouve dans énoncé de l'animateur Yves Calvi ci-dessous, adressé à Michel-Édouard Leclerc, le président des centres Leclerc :

(11) Yves Calvi : J'ai une question plus personnelle ; je vous demande une réponse rapide. Vous venez de nous parler de vos salariés. (*Mots Croisés*, 9/10, 10:43–10:46)

Par ailleurs, les matériaux français ne présentent qu'un seul cas de tutoiement, qui est en plus un cas particulier, car il est question d'un emploi ludique, c'est-à-dire une plaisanterie, adressée à l'invitée principale, Carla Bruni, par l'invité Éric Antoine. Ces deux locuteurs se vouvoient. Pourtant, Éric Antoine lance soudainement une taquinerie, lorsqu'il est en train de réaliser un tour de magie :

(12) Éric Antoine : Je ne *vous* ai pas soudoyée d'une manière ou d'une autre.

Carla Bruni : Mhm.

Éric Antoine : Pas encore. Nous ne sommes pas amants.

Carla Bruni : Non hmhm.

Éric Antoine : *Tu* t'en souviendrais.

((rires et vociférations des spectateurs))

Éric Antoine : [Et... *Qui a dit ça, qui a dit ça ? !*]

Carla Bruni : (((rire)) Il pourrait être mon fils !) (*Vivement Dimanche*, 29/9, D 05:12–05:22 ; les pronoms d'adresse et la stratégie de politesse sont marqués en italique)

À en juger par les réactions des spectateurs dans le studio, qui rient et qui hurlent, ainsi que la réaction de Carla Bruni, qui se tourne vers l'animateur Michel Drucker en riant de façon

sceptique, l'énoncé *Tu t'en souviendrais* devrait être un FTA, où la cocasserie et le tutoiement sont étroitement liés. En effet, les réactions des participants peuvent être considérées comme de petites « sanctions », suscitées par le fait que l'énoncé d'Éric Antoine taquine à l'excès la face négative de Carla Bruni. Par conséquent, il n'est pas exclu que l'énoncé *Tu t'en souviendrais* soit une séquence d'impolitesse. Cependant, l'exclamation d'Éric Antoine *Qui a dit ça, qui a dit ça ? !* semble jouer avec le fait que l'énoncé qui précède se trouve à la limite du contrat conversationnel (cf. 2.3.3), et il se peut que cette exclamation soit une manière ludique d'échapper à la responsabilité de la provocation. En d'autres termes, l'énoncé *Qui a dit ça, qui a dit ça ? !* peut être considéré comme une stratégie qui réalise le FTA de manière indirecte, c'est-à-dire une stratégie de politesse « off record » (cf. 2.3.1).

En fin de compte, il se peut que l'extrait (12) soit un bon exemple de ce que Kerbrat-Orecchioni (1992 : 65 ; cf. 2.3.6) désigne comme l'alternance pronominale exceptionnelle, ludique et même injurieuse. Il est question d'une petite provocation intentionnelle, qui est pourtant suivie d'une stratégie de politesse visant à échapper à la responsabilité du FTA.

Dans cette perspective, il nous semble que le pronom *tu* dans l'extrait (12) est l'exception qui confirme la règle – que le vouvoiement est dominant dans le corpus français. Ainsi n'est-il pas nécessaire ou pertinent de faire une analyse quantitative complète du nombre d'occurrences de tous les pronoms d'adresse, pour constater que le tutoiement est quasiment non existant dans la partie française du corpus.

À l'opposé des résultats de l'analyse du corpus français, le tutoiement est employé à côté du vouvoiement dans les entretiens de Côte d'Ivoire. Il s'avère que nous avons affaire à une alternance de pronoms d'adresse que le cadre théorique (cf. 2.3.6) n'a pas pu prévoir, à l'exception de la brève remarque de Jabet (2005 : 40 ; cf. 2.2.3), sur l'alternance pronominale dans son corpus ivoirien. Prenons l'exemple ci-dessous de l'interaction entre l'invité DJ Luciano et l'animatrice Eva Amani, où DJ Luciano est le premier à employer une forme d'adresse – il choisit le T. Son interlocutrice (qui s'adresse aux téléspectateurs dans le premier énoncé) fait de même :

(13) Eva Amani : Retour sur le plateau, je vous le dis, aujourd'hui nous avons le grand plaisir et le signe honneur de recevoir l'un des premiers DJ de Côte d'Ivoire. J'ai nommé DJ Luciano. Bonjour.

DJ Luciano : Bonjour Eva. C'est un plaisir pour moi d'être sur ton plateau.

Eva Amani : Plaisir partagé.

DJ Luciano : Oui.

Eva Amani : Alors, quand je dis que tu es l'un des premiers DJ de Côte d'Ivoire, je dis vrai ? (10/11, 12/9, 04:28–04:47)

Ensuite, l'animatrice continue de tutoyer son invité (p. ex. 10/11, 12/9, 04:44, 11:10, 12:57, 16:54) tandis que celui-ci n'utilise pas de pronoms d'adresse, jusqu'à ce qu'il change de pronom, en énonçant « Mais vous savez, vous savez très bien que » (10/11, 12/9, 17:49–17:51). Ce choix de pronom de la part de DJ Luciano a pour effet qu'Eva Amani passe également au vouvoiement, en disant « Vous, vous êtes le président de l'ADJACI » (10/11, 12/9, 19:54–19:55). Alors, le V semble être établi dans l'interaction, car les deux locuteurs l'emploient à plusieurs reprises (p. ex. 10/11, 12/9, 21:19, 21:34, 26:10, 28:56, 31:43). Pourtant, après une pause en musique, c'est-à-dire un clip vidéo, l'animatrice choisit de nouveau le T : « Luciano, alors, avant cette vidéo d'Alain Tally, je t'ai posé cette question-là » (10/11, 12/9, 34:51–34:54).

Ce qui se passe ensuite est une véritable alternance T/V, initiée et maintenue par les deux locuteurs, et il s'avère que le dernier pronom d'adresse de l'interaction énoncé par DJ Luciano est le V :

(14) DJ Luciano : Donc, je vous dis que, d'un côté, on met les artistes. (10/11, 12/9, 41:22–41:24).

Malgré ce vouvoiement de la part de DJ Luciano, Eva Amani finit l'entretien en tutoyant son interlocuteur :

(15) Eva Amani : Luciano, ton dernier mot aux téléspectateurs ? (10/11, 12/9, 50:06–50:07)

En somme, ces exemples visent à illustrer l'alternance entre le vouvoiement et le tutoiement que nous pouvons trouver dans les entretiens ivoiriens du corpus, mais non pas dans les entretiens français. En fait, ce résultat contraste avec la théorie de la présente étude, qui focalise sur le français de France, faute d'études sur les pronoms d'adresse dans le français ivoirien. Donc, dans les entretiens du corpus qui sont réalisés en Côte d'Ivoire, l'alternance pronominale, c'est-à-dire le vouvoiement, ne peut pas être décrit comme un emploi exceptionnel. De même, nous avons vu dans l'analyse de l'interaction entre Eva Amani et DJ Luciano qu'il n'est pas non plus vrai, dans ces entretiens, que le T soit irréversible une fois qu'il est établi (cf. 2.3.6). Au contraire, ces locuteurs passent aisément entre le vouvoiement et le tutoiement.

Passons à présent à un autre résultat noté dans le tableau 5:3, l'alternance pronominale qui résulte en un emploi non réciproque du T et du V (cf. 2.3.6). Il s'agit des entretiens de Côte

d'Ivoire avec Jack Delly, Teeyah et Christelle Meledje. Dans ces trois entretiens, c'est Mohamed Kanté qui en est l'animateur. Celui-ci choisit, effectivement, de ne pas tutoyer ses invités, même s'il est tutoyé lui-même lorsque ses invités commencent à passer du V au T de la même façon que DJ Luciano et Eva Amani, comme nous l'avons vu ci-dessus. Quoi qu'il arrive dans l'emploi pronominal de son interlocuteur, Mohamed Kanté n'a recours qu'à deux stratégies d'adresse, le vouvoiement et l'iloïement.

Cet iloïement apparaît, par exemple, après que l'invitée Teeyah a changé de pronom d'adresse, de V à T.

- (16) Teeyah : Et puis, aussi, donc, il y a une nouvelle collaboration, un nouveau featuring, comme *tu* dis ((rire)), avec une artiste qui s'appelle Lynnsha, que *tu* dois connaître, voilà, qui sort sur un projet qui s'appelle Femme Fatale, et puis euh, et puis voilà, beaucoup de choses en solo aussi qui arrivent au fur et à mesure.

Mohamed Kanté : D'accord, eh, à quand une affiche de *Teeyah* ici en Côte d'Ivoire ? (10/11, 30/8, 42:01–50:07 ; les formes d'adresse sont mises en italique)

Pour nous, il n'est malheureusement pas possible de connaître la raison de cet iloïement, c'est-à-dire l'emploi du nom de Teeyah au lieu de pronom pour s'adresser à elle. Il n'est pas exclu que cette stratégie discursive de Mohamed Kanté, cet évitement de pronom d'adresse, soit suscité par le tutoiement de la part de Teeyah. En même temps, il est également possible que l'iloïement dans l'exemple (16) soit une manière de garder une distance entre Teeyah en tant qu'artiste et en tant que personne privée, surtout étant donné que son affiche est mentionnée, l'image même de Teeyah en tant qu'artiste. En tout état de cause, nous pouvons constater que dans les entretiens, Mohamed Kanté utilise le V et l'iloïement, tandis que chacun de ses invités alterne entre le V et le T.

## 5.2.2 Formes nominales d'adresse

Dans ce qui suit, nous montrerons l'emploi diversifié des formes nominales d'adresse (cf. 2.3.6), qui peuvent, en effet, illustrer les normes de politesse en vigueur dans les émissions étudiées. En guise de vue d'ensemble, ces formes sont classées en dix types dans le tableau 5:4, où le (X) indique la présence d'une certaine forme, alors que (-) indique son absence. Ce tableau prend en compte les formes nominales d'adresse dans chaque émission, ainsi que l'énonciateur, c'est-à-dire l'animateur ou l'invité.

Forme nominale d'adresse	MMM +Prénom +NdF		MMM +NdF +Prénom		MMM +NdF		MMM +Prénom		MMM tout court		Titre professionnel /Nom de scène		Prénom +NdF		NdF		Prénom		Terme affectif	
	A	I	A	I	A	I	A	I	A	I	A	I	A	I	A	I	A	I	A	I
<b>Énonciateur</b>																				
<b>Côte d'Ivoire</b>																				
Jack Delly	-	X	-	-	-	X	-	-	-	-	-	-	X	X	-	X	X	-	-	-
Teeyah	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	X	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DJ Luciano	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	X	-	-	-	-	-	X	X	-	-
Christelle Meledje	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	X	X	-	-	X	X	X	X
<i>Le Débat</i> 11/6	X	-	X	-	X	X	X	X	X	-	X	-	X	-	-	-	-	-	-	-
<i>Le Débat</i> 29/10	X	-	-	-	X	X	X	X	X	X	X	-	-	-	-	X	-	X	-	-
<b>France</b>																				
Stromae	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Carla Bruni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	X	-	-	-	X	X	X	X
Hélène Noguerra	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	X	-	-	-	X	-	-	-
Boris Razon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	X	-	-	-	-	-	-	-
<i>Mots Croisés</i> 8/4	-	X	-	-	X	X	-	-	-	X	-	-	X	X	-	-	-	-	-	-
<i>Mots Croisés</i> 9/9	-	X	-	-	-	X	-	-	-	X	X	X	X	X	-	-	-	X	X	X

Tableau 5:4. Utilisation de formes nominales d'adresse dans le corpus

#### Abréviations

MMM = Mademoiselle, Madame ou Monsieur

NdF = Nom de famille

A = animateur/invité. Dans les entretiens avec Carla Bruni et Stromae, ce n'est pas seulement l'animateur qui participe à la conversation, mais aussi d'autres personnalités. Les formes que ces derniers utilisent pour d'adresser à l'invité principal sont classées sous cette rubrique.

I = invité principal

X = au moins une occurrence de la forme

- = absence de la forme

Comme nous l'avons vu dans les sections 5.1.1 et 5.2.1, il est probable que le genre de discours influence les normes de politesse en vigueur dans notre corpus, ce qui se reflète cette fois-ci dans l'emploi des formes nominales d'adresse. Effectivement, le tableau 5:4 montre que les locuteurs ont tendance à éviter les titres *Monsieur/Madame/Mademoiselle* dans les entretiens par rapport aux débats, en faveur de prénoms et de noms de famille. Cette tendance se manifeste dans les deux parties du corpus, à l'exception de l'entretien avec Jack Delly dans le corpus ivoirien, où celui-ci s'adresse à l'animateur en utilisant le titre *Monsieur*.

Même s'il est possible de voir certaines tendances générales dans les matériaux, par exemple cet évitement d'honorifiques dans les entretiens, il faut également souligner la

complexité du comportement verbal des locuteurs, puisque, comme le montre le tableau 5:4, l'alternance entre différentes formes nominales d'adresse dans la même émission n'est pas rare dans notre corpus. À titre d'exemple, il n'est pas exclu qu'un locuteur dans une émission de débat choisisse de s'adresser à son interlocuteur par son prénom ou par un terme affectif, par exemple « chère Madame » (*Mots Croisés*, 9/9, 22:05), bien que les formes prénom + nom de famille, et honorifique + nom de famille, soient sans aucun doute beaucoup plus courants dans ce contexte.

Par ailleurs, nous avons noté une différence entre la partie ivoirienne et la partie française du corpus, en ce qui concerne l'emploi d'honorifiques et de titres professionnels dans les émissions de débat. Afin de rendre compte de cette différence, une analyse quantitative de ces formes a été faite, présentée dans le tableau 5:5.

Forme nominale d'adresse	MMM +Prénom +NdF	MMM +NdF +Prénom	MMM +NdF	MMM +Prénom	MMM tout court	Titre professionnel	Prénom +NdF	NdF	Prénom	Terme affectif	Au total
<b>Côte d'Ivoire</b>											
<i>Le Débat</i> 11/6	6	6	24	18	2	17	2	-	-	-	75
<i>Le Débat</i> 29/10	7	-	54	20	9	4	-	2	1	-	97
<b>France</b>											
<i>Mots Croisés</i> 8/4	1	-	71	-	7	-	54	-	-	-	133
<i>Mots Croisés</i> 9/9	1	-	20	-	2	2	54	-	1	4	84

Tableau 5:5. Nombre d'occurrences des formes nominales d'adresse dans les émissions de débat

#### Abréviations

MMM = Mademoiselle, Madame ou Monsieur

NdF = Nom de famille

Considérons d'abord la fréquence des formes nominales d'adresse au total, en prenant en compte que la longueur de chaque émission est de 80 à 90 minutes. Alors, il semble que les différences entre le corpus ivoirien et le corpus français ne soient pas très importantes, même si la fréquence de ces formes en général est un peu plus élevée dans l'émission de *Mots Croisés* du 8 avril, par rapport aux autres émissions. Il est vrai que notre impression générale de ce débat du 8 avril sur la corruption est qu'il est particulièrement vif, voire agressif, et dans un tel contexte, les formes nominales d'adresse peuvent servir non seulement à adoucir les

FTAs, mais aussi à les renforcer (cf. 2.3.6). Cependant, cette explication n'est, à présent, qu'une spéculation.

Pour nous, ce qui est remarquable dans le tableau 5:5 est la fréquence des titres dans les émissions ivoiriennes, c'est-à-dire *Monsieur* (car les participants dans les débats de Côte d'Ivoire sont uniquement des hommes) et les titres professionnels, par exemple *Docteur* (*Le Débat* 29/10 A 00:47) ou *Monsieur le Président des consommateurs* (*Le Débat* 11/6 A 12:36). Effectivement, en considérant les formes nominales d'adresse dans les débats du corpus de manière quantitative, nous pouvons constater que les locuteurs dans les émissions de Côte d'Ivoire emploient une forme contenant un titre dans 97 % des cas<sup>9</sup>. En revanche, cette catégorie ne couvre que 47 % des cas dans les débats du corpus français. Les exemples ci-dessous illustrent cette préférence pour les titres dans le corpus ivoirien.

- (17) Lassiné Fofana : On va développer cette idée plus tard, mais je voudrais aussi donner la parole tout de suite au Docteur Kouyaté. Vous, quel est votre avis ? (*Le Débat*, 11/6, A 07:42–07:49)

À l'aide du titre *Docteur*, l'énoncé dans l'exemple (17) manifeste de la déférence envers Mohamed Kouyaté, ce qui relève d'une politesse négative (cf. 2.3.1), notamment en combinaison avec la stratégie de l'indirection conventionnelle *je voudrais donner la parole*, c'est-à-dire l'emploi du conditionnel au lieu de par exemple le futur proche : *je vais donner la parole*. Il est à noter que Mohamed Kouyaté participe au débat en tant que secrétaire général de l'Observatoire de la fluidité des transports, et que l'animateur Lassiné Fofana choisit de souligner son statut de docteur lorsqu'il s'adresse à lui.

La déférence qui se manifeste dans l'exemple (17) est également présente dans l'exemple suivant, un énoncé adressé au président de l'ONG Transparency Justice, Laurent Manlan Ehounou, au sujet de la corruption. L'énoncé de Lassiné Fofana ci-dessous fait référence à l'expression « porter plainte contre X », c'est-à-dire porter plainte contre une personne ou un organisme.

- (18) Lassiné Fofana : « Plainte contre X », *Monsieur Manlan*, vous comprenez mieux cette expression que que nous autres, sauf que vous, *le Magistrat*, vous êtes fortement critiqué. On pense que vous regardez certaines situations sans réagir. (*Le Débat*, 11/6, B 21:44–21:51 ; les formes nominales d'adresse sont mises en italique)

---

<sup>9</sup> En effet, nous pouvons noter, dans le tableau 5:5, que les locuteurs du corpus ivoirien utilisent une forme contenant *Monsieur/Madame/Mademoiselle* ou un titre professionnel 167 fois sur 172, c'est-à-dire dans 97 % des cas, tandis que les locuteurs du corpus français utilisent ce type de titres 102 fois sur 217, c'est-à-dire dans 47 % des cas.

En effet, les deux formes *Monsieur Manlan* et *le Magistrat* sont adressées à la même personne, Manlan Ehounou. Ici, il s'avère que les formes nominales d'adresse sont impliquées dans plusieurs stratégies de politesse qui accompagnent la critique envers celui-ci, la critique étant donc qu'il ne réagit pas à certains problèmes. D'abord, Lassiné Fofana complimente<sup>10</sup> son interlocuteur, en assurant que celui-ci comprend mieux l'expression en question que les autres, ce qui pourrait constituer un FFA (cf. 2.3.2). À notre sens, ce FFA adoucit le FTA, c'est-à-dire la critique. Il est intéressant de noter que la forme d'adresse qui accompagne le FFA est le titre *Monsieur* + prénom, alors que la forme d'adresse liée au FTA est un titre plus respectueux, à savoir *Magistrat*. En conséquence, il se peut que le FFA soit renforcé par l'emploi du prénom, qui pourrait être un marqueur d'identité « in-group » au service d'une stratégie de politesse positive (cf. 2.3.1), tandis que le FTA serait adouci par le titre respectueux *Magistrat*, qui pourrait être une stratégie de politesse négative, selon Brown & Levinson (cf. 2.3.1). En fait, pour Kerbrat-Orecchioni (2000 : 25), il semble que la stratégie d'intensifier les FFA mais d'atténuer les FTA soit une stratégie de politesse très répandue dans la langue.

Nous venons de voir deux exemples de l'emploi de titres dans le corpus ivoirien. En revanche, voici un exemple de la forme nominale d'adresse préférée à peu près une fois sur deux (cf. le tableau 5:5) dans les débats français, c'est-à-dire le prénom suivi du nom de famille :

- (19) Yves Calvi : Michel-Édouard Leclerc, vos clients, pensez-vous qu'ils limitent aujourd'hui effectivement leur dépenses en raison de la pression fiscale ? (*Mots Croisés*, 9/9, 07:51–07:59)

En ce qui concerne le fonctionnement de la politesse, il est pertinent que l'emploi de titres honorifiques et socioprofessionnels (cf. 2.3.6) soit courant dans les sociétés à ethos hiérarchique (cf. 2.3.4) et que ces titres soient plus fréquents dans les matériaux ivoiriens. Pour nous, la comparaison des exemples (17) et (18), par rapport à l'exemple (19), pourrait illustrer comment la valeur de respect s'inscrit dans le système pragmatique du français ivoirien.

En outre, un phénomène intéressant dans le corpus ivoirien, présenté dans le tableau 5:5, est la combinaison de titres comme *Monsieur* avec un prénom. Il se trouve, effectivement, que cette catégorie couvre 23 % des formes nominales d'adresse dans les débats ivoiriens.

---

<sup>10</sup> Rappelons que l'analyse des compliments dans la section 5.1 porte sur un échantillon de 10 minutes de chaque émission de débat, tandis que l'analyse des formes d'adresse porte sur les émissions entières (cf. chapitre 3). Il se trouve que le compliment dans l'exemple 18 n'apparaît pas dans cet échantillon de 10 minutes, et par conséquent, il n'a pas été pris en compte dans la section 5.1.



Pourtant, les titres *Monsieur/Mademoiselle/Madame* ne sont jamais suivis du prénom dans le corpus français, ce que notre cadre théorique (cf. 2.3.6) avait prévu, puisque ce type de forme d'adresse n'est même pas considéré comme une possibilité, selon Clyne *et al.* (2009 : 28).

Pour expliquer la stratégie discursive qui implique que le prénom est précédé par un titre, prenons comme exemple les noms de l'invité Laurent Manlan EHOUNOU KAN, et de l'animateur Lassiné FOFANA, qui sont appelés, de temps en temps, *Monsieur Manlan* (*Le Débat*, 11/6, A 4:14) et *Monsieur Lassiné* (*Le Débat*, 29/10, A 33:26). Quant à ce dernier, les deux formes *Monsieur Lassiné* et *Monsieur Fofana* (*Le Débat* 29/10, B 21:26, 23:23) sont tous les deux courants dans nos matériaux, au point que le même locuteur peut utiliser ces deux variantes parallèlement. Faute de littérature au sujet de formes nominales d'adresse en Côte d'Ivoire, nous nous sommes renseignée sur ce sujet par le biais de la communication personnelle avec Monsieur Amadou, qui est locuteur natif du français ivoirien. En fait, il lui semble que l'emploi de titres comme *Monsieur* en combinaison avec le prénom est sans doute un phénomène bien présent dans le français de Côte d'Ivoire. Cependant, il est nécessaire de faire une distinction entre les prénoms à connotation européenne et ceux à connotation africaine, car les titres ne se combinent qu'avec les prénoms africains. Ainsi, dans l'exemple du nom de Laurent Manlan EHOUNOU KAN, Laurent est le prénom européen, et Manlan le prénom africain. Aussi est-il adressé par la forme *Monsieur Manlan*, tandis que \**Monsieur Laurent* serait un emploi extrêmement rare, voire fautif.

D'après Kerbrat-Orecchioni (1992 : 123 ; 2010 : 10), le fait de combiner un prénom avec un affixe honorifique est une pratique qui existe en arabe et en hindi. Pour elle, ces formes d'adresse expriment à la fois la proximité et la déférence, ce qui est un point de vue pertinent par rapport à l'hypothèse de la présente étude (cf. 2.3.8), selon laquelle ces deux valeurs justement se manifesteraient dans l'ethos ivoirien.

À tout prendre, la présente analyse a permis de relever certaines tendances générales dans l'emploi des formes d'adresse. Il s'est avéré encore une fois (cf. 5.1.1) que le genre de discours semble jouer un rôle dans leur usage : le vouvoiement et les titres sont plus fréquents dans les débats que dans les entretiens.

Quant aux différences entre nos sous-corpus, le tutoiement ainsi que l'emploi non-réciproque des pronoms d'adresse sont des phénomènes plus courants dans le corpus ivoirien, ce qui est dû à l'alternance entre le T et le V de certains locuteurs. De même, les titres honorifiques et les titres socioprofessionnels sont moins fréquents dans les matériaux français, ce qui pourrait être la manifestation d'un style communicatif égalitaire. Enfin, la combinaison d'un titre honorifique avec le prénom se trouve uniquement dans le corpus ivoirien. Cette

forme pourrait être vue comme la manifestation par excellence des valeurs de familiarité et de déférence, des valeurs qui sont contradictoires pour certains, mais dont l'unification semble laisser des traces dans les interactions de notre corpus ayant lieu en Côte d'Ivoire.

### 5.3 La critique énoncée sans action réparatrice

Jusqu'à présent, ce mémoire a surtout soulevé les séquences linguistiques qui peuvent servir à améliorer les faces des interlocuteurs, ainsi que les séquences qui semblent respecter les règles du contrat conversationnel, quoiqu'il soit possible que certaines d'entre elles (cf. les exemples 7 et 12) se trouvent à la limite du comportement poli. Cependant, afin d'enrichir la présente analyse, nous examinerons également quelques occurrences de FTAs qui impliquent une critique envers l'interlocuteur et qui sont accomplies sans être accompagnées par ce que sont des stratégies de politesse selon le modèle brown-levinsonien (cf. 2.3.1).

Dans nos deux sous-corpus, les locuteurs se critiquent, notamment dans les émissions de débat, ce qui n'est pas étonnant, vu que ce genre d'émission implique une opposition d'arguments (cf. le chapitre 3). Comme l'avait prévu la théorie de Brown & Levinson (cf. 2.3.1), il semble que cette critique soit souvent accompagnée de stratégies de politesse, ce qui permet aux locuteurs d'unir la critique et le respect dans leurs énoncés. Il en est ainsi du premier énoncé de l'animateur du débat Lassiné Fofana dans l'exemple (20) ci-dessous, tiré du corpus ivoirien (où certaines de ces stratégies de politesse sont mises en italique). Pourtant, ces circonstances changent au cours de la conversation. Ici, le contexte est qu'un décret a interdit les sachets plastiques, alors que le nombre d'entreprises qui produisent ces sachets a augmenté.

- (20) Lassiné Fofana : Très bien, alors, Monsieur Yavo, eh, *je sais que vous voulez réagir à cela* mais moi, j'ai envie de vous poser une autre question, mais, *on a aussi l'impression* en vous regardant, en regardant les agissements de votre côté que vous voulez braver une décision, parce que je me rappelle en regardant certains chiffres, le jour, le 22 mai, où la décision devait être prise, il y avait 161 entreprises qui existait, et aujourd'hui, vous êtes à 193.

Jean Baptiste Yavo : Oui, c'est

Lassiné Fofana : Cela veut dire que, visiblement, vous bravez une décision qui est prise, sans négociation.

Jean Baptiste Yavo : Euh... En fait

Lassiné Fofana : Vraiment, là je vous accuse fermement.

Jean Baptiste Yavo : En fait, euh, si je, j'ai bien compris les choses. Vous voyez, euh, quand on est dans un État, ((silence, 2 secondes)) un État c'est un État. On ne brave pas les décisions d'un État

Lassiné Fofana : Alors, on ne passe pas de 161 à 193 entreprises quand la décision est prise !

Jean Baptiste Yavo : et et et euh voilà, j'en viens. J'en viens. Dans un État qui dit que dans six mois, il interdit l'utilisation de sachets plastiques, on ne donne pas des agréments à des sociétés en même temps, pour utiliser des sachets plastiques et vendre de l'eau (*Le Débat*, 29/10, A 26:43–27:43 ; certaines stratégies de politesse sont mises en italique).

Remarquons d'abord deux stratégies de politesse selon le modèle brown-levinsonien (cf. 2.3.1), dans le premier énoncé : d'abord, une séquence de politesse positive, *je sais que vous voulez réagir à cela*, qui pourrait viser à tenir compte des désirs de l'interlocuteur. Ensuite, dans une certaine mesure, Lassiné Fofana semble éviter trop de traces de sa propre présence dans l'énoncé, en disant *on a aussi l'impression*. Cette politesse négative peut servir à minimiser l'imposition de la critique à venir, à savoir que Jean Baptiste Yavo veut braver une décision, à en juger par ses « agissements ».

Cependant, Lassiné Fofana semble alourdir le poids de son FTA au cours de l'énonciation, car il paraît que le deuxième énoncé, *Cela veut dire que, visiblement, vous bravez une décision qui est prise*, n'est pas entouré de séquences qui l'adoucieraient, et effectivement, Fofana finit par renforcer véritablement son FTA : *Vraiment, là je vous accuse fermement*. Ici, il s'agit d'un énoncé performatif explicite (cf. Riegel *et al.* 1994 : 586), qui indique l'accomplissement de l'acte d'accusation. De plus, cette accusation est renforcée par les compléments circonstanciels *vraiment* et *fermement*. La critique pourrait d'ailleurs être renforcée par le fait que le locuteur l'énonce en interrompant son interlocuteur à deux reprises.

La politesse étant définie, avec Brown & Levinson (1987 ; cf. 2.3.1), comme la minimisation de la menace des FTA, l'absence de cette minimisation, notamment dans l'énoncé *Vraiment, là je vous accuse fermement*, pourrait être vue comme un cas d'impolitesse, dans la perspective brown-levinsonienne. Néanmoins, pour Fraser & Nolen (1981 ; cf. 2.3.3), si cette attaque à la face positive de Jean Baptiste Yavo est conforme au contrat conversationnel du débat, elle ne sera pas impoli. En effet, un débat est censé être une opposition d'arguments, ce qui pourrait éventuellement impliquer des attaques aux faces. Ainsi, l'exemple (20) illustre l'opposition entre deux définitions de la politesse : celle de la *face-saving view* de Brown & Levinson (1987) et celle du contrat conversationnel de Fraser & Nolen (1981).

À présent, supposons que les énoncés de Lassiné Fofana dans l'extrait (20) enfreignent les conditions du contrat conversationnel, comment pourrait-on savoir que tel est le cas ? Il faudrait examiner les effets perlocutoires dans l'interaction (Culpeper 2011 : 23), c'est-à-dire les réactions des participants. Pourtant, il est difficile de savoir comment les participants réagiraient dans une telle situation. Dans le cas où quelqu'un romprait le contrat, est-il possible qu'ils se taisent ? Dans l'extrait (20), Jean Baptiste Yavo, qui est critiqué, se justifie, tandis que les autres invités du débat n'interviennent pas, et il ne nous est pas possible de déterminer si ces effets perlocutoires constituent des représailles à cause d'un comportement impoli.

L'exemple (20), du corpus ivoirien, permet d'illustrer l'acte de critiquer l'interlocuteur sans stratégies réparatrices. Voici un cas semblable dans le corpus français : l'interaction entre le vice-président de l'UMP, Laurent Wauquiez, et Najat Vallaud-Belkacem, du Parti socialiste, qui est porte-parole du gouvernement.

- (21) Laurent Wauquiez : On écoute Madame Vallaud-Belkacem. Mais on lui donne le bon Dieu sans confession. Mais c'est absolument extraordinaire. Ils sont vierges de tout, Monsieur de la République exemplaire va nous apporter toutes les solutions ! Tout est parfait ! « Vous tous, vous avez tous des affaires sur votre compte, alors que nous, on est là pour améliorer et assainir enfin les pratiques de la démocratie ». Mais vous prenez les Français pour des gogos ! Non, mais Madame Vallaud-Belkacem, je suis désolé.

Najat Vallaud-Belkacem : Ça ne m'amuse pas. [Ça, Monsieur Wauquiez, ça ne m'amuse pas. *Je crois que le moment est grave, en effet. Oui, je crois en faire preuve, oui.*]

Laurent Wauquiez : [Mais un tout petit peu, *un tout petit peu de dignité de votre part !* Vous avez] une seule responsabilité. Vous avez nommé une crapule comme ministre du budget.

François Delapierre : Ah ! [(inaud.) (dire) un salaud.]

Laurent Wauquiez : [Vous avez une deuxième responsabilité, c'est que François Hollande, François Hollande]

Pascal Durand : [(inaud.) (proche de) votre langage] (*Mots Croisés*, 8/4, A 27:26–28:02 ; certaines stratégies de politesse sont marquées en italique)

En effet, il est possible de considérer l'interaction entre Laurent Wauquiez et Najat Vallaud-Belkacem comme un ensemble d'attaques mutuelles aux faces positives, car ces locuteurs se critiquent l'un l'autre à plusieurs reprises. Certains de ces FTAs semblent être adoucis, par exemple *Je crois que le moment est grave*, énoncé par Najat Vallaud-Belkacem, que nous interprétons comme une manière de dire que Laurent Wauquiez ne devrait pas plaisanter sur le sujet discuté. La formulation vague et rhétorique à laquelle Vallaud-Belkacem a recours,

permet de réaliser son FTA de manière indirecte (cf. 2.3.1), et l'hésitation *Je crois que* relève d'ailleurs de la politesse négative.

De même, la formulation *un tout petit peu de dignité de votre part* pourrait aussi être considérée comme une réalisation indirecte du FTA car la critique est présupposée dans cet énoncé (cf. 2.3.1). Néanmoins, ne semble-t-il pas que cette expression soit également un outil rhétorique pour renforcer le FTA ?

Il n'en reste pas moins que cet extrait contient plusieurs critiques, et dans notre analyse, la phrase *Vous avez nommé une crapule comme ministre du budget* semble être énoncée sans stratégies de politesse. (Ici, Laurent Wauquiez fait référence au ministre Jérôme Cahuzac, qui a été accusé de fraude fiscale.) Ce FTA illustre effectivement la problématique évoquée à propos de l'exemple (20) : si le contrat conversationnel était rompu, comment pourrait-on le savoir ?

Les réactions des participants pourraient nous fournir des indices pour déterminer si la phrase *Vous avez nommé une crapule comme ministre du budget* est poli ou impoli, et en fait, il y a une certaine réaction : l'interjection *Ah !*, énoncé par le participant François Delapierre, qui est suivie de quelques remarques, dont certains mots sont malheureusement inaudibles à cause de nombreux chevauchements. Il est pourtant très difficile de déterminer si l'interjection et les remarques des participants sont des représailles pour un comportement impoli.

Dans cette partie de l'analyse, nous avons vu des exemples d'actes qui menacent la face positive de l'interlocuteur mais qui semblent être énoncés sans stratégies réparatrices. Il s'avère que nous pouvons trouver de tels actes dans la partie ivoirienne aussi bien que la partie française du corpus, mais ils apparaissent uniquement dans les émissions de débat. Selon la théorie brown-levinsonienne, certains FTAs examinés dans cette section seraient des séquences d'impolitesse, à cause du manque de ménagement des faces. Cependant, d'après Fraser & Nolen (1981), tout comportement verbal qui est conforme au contrat conversationnel est poli, et il se pourrait que la critique énoncée sans stratégies réparatrices soit un comportement qui suit les règles du jeu du débat.

## 5.4 En quête des ethos

Il convient, dans ce qui suit, de discuter certains aspects des résultats qui pourraient être mis en relation avec l'hypothèse de l'étude (cf. 2.3.8), selon laquelle la politesse serait un moyen de construire une identité culturelle. Nous voulons pourtant souligner que l'hypothèse n'est qu'un modèle parmi d'autres pour interpréter les résultats – il pourrait donc être possible de proposer des hypothèses alternatives qui en soulèveraient des aspects différents. Toutefois, l'hypothèse dont il est question ici suggère que le style communicatif du corpus ivoirien exprime une relation interpersonnelle de proximité et de hiérarchie, par rapport au profil communicatif du corpus français. Une manière de manifester cette proximité serait de tutoyer son interlocuteur (cf. 2.3.6) et effectivement, le tutoiement est plus fréquent dans le corpus ivoirien, même si ce tutoiement est le résultat d'une alternance pronominale des locuteurs (cf. 5.2.1).

En ce qui concerne la relation verticale (cf. 2.3.4), des phénomènes typiques pour un ethos hiérarchique seraient, d'abord, la volonté d'accepter les compliments facilement (cf. 2.3.5), ensuite, l'usage non réciproque des pronoms d'adresse et enfin, l'emploi de titres honorifiques et professionnels (cf. 2.3.6). En fait, il s'est avéré que ces trois stratégies discursives sont plus courantes dans les interactions du corpus ivoirien (cf. 5.1.5, 5.2.1 et 5.2.2), par rapport à celles du corpus français. Par conséquent, il se pourrait que l'ethos du corpus ivoirien permette l'auto-éloge dans une certaine mesure, ainsi que les manifestations de la déférence et de relations interpersonnelles dissymétriques.

De même, l'usage d'un titre honorifique suivi du prénom dans le corpus ivoirien (cf. 5.2.2) pourrait être considéré comme une stratégie de politesse très pertinente considérant l'hypothèse de notre étude. Selon Kerbrat-Orecchioni (2010b), « la combinaison fréquente de la valeur hiérarchique avec la valeur de proximité et/ou d'affectivité (exemple : 'docteur Tariq') » (p. 10) peut créer une atmosphère déférente mais en même temps enjouée (p. 11). Ici, Kerbrat-Orecchioni fait référence à des interactions en arabe dans de petits commerces, mais il pourrait être possible d'employer ces mêmes termes pour décrire l'ethos de politesse dans les émissions en français ivoirien étudiées dans ce mémoire.

Pour ce qui est de l'ethos de type égalitaire, l'idée que celui-ci implique davantage de compliments (cf. 2.3.5) est intéressante par rapport à l'hypothèse, car les interactions du corpus français sont particulièrement propices à la production de compliments (cf. 5.1.2). Certes, les compliments peuvent avoir plusieurs fonctions (cf. 5.1.4), mais à la fois, ils

pourraient jouer un rôle dans les interactions sur un plan général, c'est-à-dire que les compliments pourraient être l'huile dans les rouages de la politesse « à la française ».

Ainsi, ces résultats semblent soutenir l'hypothèse de l'étude. Cependant, notre corpus n'est qu'un échantillon très limité d'interactions verbales et nous ne tentons pas de faire des généralisations au-delà de matériaux étudiés. En outre, il se pourrait que d'autres facteurs que le contexte géographique et culturel influencent le résultat. Au sujet des compliments, nous avons notamment mentionné que la longueur générale des entretiens du corpus pourrait être un tel facteur (cf. 5.1.2), même si les échantillons de chaque sous-corpus sont de la même longueur.

Une autre problématique dans la quête des ethos est la possibilité que les résultats puissent être interprétés de plusieurs manières. À titre d'exemple, nous avons interprété l'utilisation des titres *Madame/Monsieur/Mademoiselle*, dans le corpus ivoirien, comme une stratégie qui valorise la face du « supérieur » (cf. Mulo Farenkia 2007 : 14). Pourtant, l'emploi de ces titres pourrait aussi être interprété comme une manifestation de la distance interpersonnelle (cf. Clyne 2009 : 38). Toutefois, certaines raisons portent à croire que ces titres expriment généralement une hiérarchie et une déférence dans la partie ivoirienne du corpus. D'abord, on peut les combiner avec le prénom, ce qui pourrait être contradictoire s'ils relevaient de la distance. Ensuite, *Mademoiselle/Madame/Monsieur* figurent à côté de titres socioprofessionnels qui semblent manifester de la déférence, par exemple *Magistrat*, *Monsieur le représentant du Ministère* (*Le Débat*, 29/10, A 19:56), ou *Docteur* (cf. 5.2.2). Par conséquent, en prenant en compte les formes d'adresse d'une manière générale, il nous paraît que l'emploi de titres relève de la déférence plutôt que de la distance dans le corpus ivoirien.

À propos de l'interprétation des résultats, il est vrai qu'un nombre élevé de compliments pourrait non seulement relever d'un ethos égalitaire, mais aussi d'un ethos de proximité (cf. Kerbrat-Orecchioni (1994 : 215), ce qui amènerait à contredire l'hypothèse de la présente étude. Toutefois, l'hypothèse de Herbert (1989) que nous avons mis en rapport avec les données ne porte pas sur cet aspect des compliments.

Dans ce travail, nous avons par ailleurs proposé une piste de réflexion concernant le caractère consensuel/conflictuel des ethos. En fait, il est possible de trouver des exemples de critique énoncée sans stratégies réparatrices dans la partie française aussi bien que dans la partie ivoirienne du corpus. Cette production de FTAs non adoucis est donc une possibilité dans les deux styles d'interaction étudiés dans le cadre de ce mémoire.

En outre, il est probable que l'ethos des émissions télévisées est particulier, du fait que ces conversations soient mises en œuvre pour les téléspectateurs plutôt que pour les interlocuteurs

en question. Le genre de discours pourrait ainsi influencer le langage du corpus, ce que nous avons vu notamment en examinant les différences entre les débats et les entretiens. De plus, l'interaction à la télévision est sans doute une activité de prestige social et culturel. Aussi pourrait-on dire, de façon grossière, que les sociolectes préférés dans les émissions du corpus sont probablement le français standard dans le corpus de France (cf. 2.2.4) et l'ivoirien cultivé dans le corpus de Côte d'Ivoire (cf. 2.2.2). En effet, nous avons mentionné, sous 2.2.3, quelques traits caractéristiques de l'ivoirien cultivé trouvés dans le corpus. Bref, la langue qui constitue notre objet d'étude est sans doute le produit des conditions imposées par le genre de discours, ainsi que des conditions situationnelles et sociolectales, et il est intéressant de noter, à partir des résultats, que les normes diatopiques semblent jouer un rôle aussi. De ce point de vue, une suite à notre travail pourrait être une étude comparative de stratégies de politesse dans le FPI et dans le français populaire de France (cf. 2.2.2), dans les interactions en dehors des médias, pour examiner si les différences dans la manière d'être poli sont encore plus importantes dans ces sociolectes.

## 5.5 La politesse par rapport à l'impolitesse

Il s'avère que l'existence de la politesse présuppose l'existence de l'impolitesse ; sinon, tous les énoncés seraient jugés polis. Selon la théorie brown-levinsonienne du ménagement des faces (ang. *the face-saving view*), les actes de politesse sont ceux qui visent à préserver ces faces (cf. 2.3.3) et par conséquent, l'absence de stratégies de politesse serait impolie dans des contextes tels que (20) et (21). Toutefois, la théorie de Brown & Levinson a été critiquée, car elle ne permettrait pas vraiment de rendre compte de l'impolitesse (Stewart 2008 : 31). En revanche, la théorie du contrat conversationnel pourrait être un outil pour définir l'impolitesse, partant du fait que le manque de politesse découle d'une rupture du contrat. Cette rupture se manifesterait dans les actes perlocutoires, c'est-à-dire dans les réactions des interlocuteurs. Or, nous avons vu, dans les exemples (20), (21), (12), voire (7), qu'il est souvent difficile de connaître les caractéristiques de telles réactions.

En outre, nous pouvons mentionner la définition du terme *impolitesse* de Kerbrat-Orecchioni (2010a : 39 ; cf. 2.3.3), selon laquelle une insulte serait un marqueur d'impolitesse. Afin d'identifier certains actes d'impolitesse, il faudrait alors distinguer la critique de l'insulte, cette dernière notion étant une offense extrêmement grave, selon le Petit



Robert. Il se peut qu'il soit insultant de dire que quelqu'un manque de dignité, comme le fait Laurent Wauquiez dans l'extrait (21), en énonçant *Mais un tout petit peu, un tout petit peu de dignité de votre part !*. À cet égard, il est intéressant de constater que l'insulte est définie, dans le dictionnaire Larousse [www] comme un acte « qui blesse la dignité ». L'énoncé de Laurent Wauquiez pourrait donc être une séquence d'impolitesse, blessante pour la face positive de l'insultée (cf. Kerbrat-Orecchioni 2010a : 54), surtout à cause de son contenu sémantique. Mais pourrait-on constater qu'il est insultant de dire que son interlocuteur est accusé, en utilisant la formulation *Vraiment, là je vous accuse fermement* (cf. l'exemple 20) ? Il n'en reste pas moins qu'un tel énoncé endommagerait sa face positive, mais il n'est pas certain qu'il s'agisse pour autant d'une insulte. C'est ainsi que les considérations de Culpeper (2011) peuvent résumer la présente problématique : « Defining impoliteness is a real challenge. [...] Impoliteness is very much in the eye of the beholder, that is, the mind's eye. It depends on how you perceive what is said and done and how that relates to the situation » (p. 22).

## 6. Conclusion

La politesse linguistique apparaît comme un moyen de préserver l'harmonie de la relation interpersonnelle, car elle permet de ménager la face d'autrui et de respecter le contrat conversationnel en vigueur dans la situation de communication. Cependant, il se pourrait que le style communicatif, c'est-à-dire l'ethos, qui vise à préserver les faces, varie selon le contexte géographique et social. Pour cette raison, l'ambition de la présente étude a été de relever quelques aspects liés à l'ethos de politesse, dans des émissions télévisées de France et de Côte d'Ivoire.

En comparant les émissions françaises à celles qui sont ivoiriennes, nous avons pu constater que certaines stratégies de politesse sont plus fréquentes dans le corpus français, à savoir la production de compliments, les stratégies pour ne pas accepter ces compliments, l'emploi réciproque des pronoms d'adresse, le vouvoiement et l'emploi de formes nominales d'adresse sans titres honorifiques.

En conséquence, la politesse dans le corpus ivoirien se manifeste par moins de compliments, mais plus d'acceptations de ces compliments. De plus, certains locuteurs dans

les émissions ivoiriennes passent aisément entre le vouvoiement et le tutoiement, ce qui implique parfois un emploi non réciproque des pronoms d'adresse. Ce résultat contredit certaines études antérieures, notamment celle de Kerbrat-Orecchioni (1992 : 64–65), selon laquelle le *tu* serait généralement irréversible une fois établi. Pourtant, ces études antérieures portent sur le français européen. En outre, les locuteurs des débats ivoiriens ont plus souvent recours aux titres honorifiques comme *Monsieur*, *Docteur* ou *Monsieur le représentant du Ministère*, et il arrive qu'un tel titre soit combiné avec un prénom, pourvu que ce prénom ait des connotations « africaines ». Dans les études antérieures prises en compte dans le cadre de ce mémoire, cette forme en français est considérée comme un emploi extrêmement rare, ce qui n'est donc pas le cas dans notre corpus ivoirien. Il serait sans doute fructueux pour ceux qui s'intéressent aux formes d'adresse en français d'élargir la perspective, et ainsi tenir compte davantage des nombreuses possibilités dans l'espace francophone.

Il s'est avéré que tous ces résultats semblent soutenir l'hypothèse selon laquelle l'ethos français serait lié à l'égalité et à la distance, tandis que l'ethos ivoirien serait lié à la hiérarchie et à la proximité, sauf que les compliments pourraient non seulement relever d'un ethos égalitaire, mais aussi d'un ethos de proximité, ce qui contredirait notre modèle explicatif. De plus, il faut souligner que notre corpus n'est qu'un mince échantillon d'une réalité vaste et complexe.

Afin de mettre en lumière un aspect de l'ethos confrontationnel, nous avons également relevé deux exemples de critique énoncée sans action réparatrice. Aussi avons-nous pu constater que ce phénomène est possible dans les deux styles communicatifs du corpus. Ces exemples illustrent d'ailleurs une problématique importante, car il arrive que les définitions de la politesse utilisées dans la présente étude permettent difficilement de définir l'impolitesse dans la pratique. Par ailleurs, il s'est avéré que la théorie de la préservation des faces et celle du contrat conversationnel sont possibles d'unir sur un plan philosophique lorsqu'il s'agit de la politesse. Néanmoins, lorsqu'il s'agit d'une éventuelle impolitesse, les perspectives de ces deux approches théoriques sont éloignées l'une de l'autre, car il se pourrait parfois que les attaques aux faces soient conformes au contrat conversationnel.

En fin de compte, notre travail nous a mené à constater que la question de la valeur positive ou négative des assertions dans des cultures différentes mériterait d'être étudiée de manière approfondie, afin de mieux comprendre la politesse, car le compliment est défini comme une assertion positive qui porte sur le locuteur, tandis que la critique implique une assertion négative. Or, la valeur illocutoire d'une assertion donnée peut varier selon la culture.

## Bibliographie

### Corpus

#### Entretiens

Boris Razon. *13 heures*. 13/09/2013. France 2. <[http://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/13-heures/jt-13-heures-vendredi-13-septembre-2013\\_405381.html](http://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/13-heures/jt-13-heures-vendredi-13-septembre-2013_405381.html)>. Téléchargée le 28/09/2013.

Carla Bruni. *Vivement dimanche*. 29/09/2013. France 2.

(A) <<http://www.youtube.com/watch?v=vW8flpny98w>>.

(B) <[http://www.youtube.com/watch?v=CuVuIYj3\\_3A](http://www.youtube.com/watch?v=CuVuIYj3_3A)>.

(C) <<http://www.youtube.com/watch?v=BhtouZWBfC0>>.

(D) <<http://www.youtube.com/watch?v=6xBTXxkPuQ0>>.

(E) <<http://www.youtube.com/watch?v=rrXjpl8BEA>>. Téléchargée le 22/11/2013.

Christelle Meledje. *10/11*. 13/09/2013. RTI1. <<http://rti.ci/detmediay-emirti1-magazine-1195-10-11-du-13-septembre-2013-avec-mohamed-kante.html>>. Téléchargée le 01/10/2013.

DJ Luciano. *10/11*. 12/09/2013. RTI1. <<http://rti.ci/detmediay-emirti1-magazine-1194-10-11-du-12-septembre-2013-avec-eva-amani.html>>. Téléchargée le 01/10/2013.

Hélène Noguerra. *13 heures*. 09/09/2013. France 2. <[http://www.francetvinfo.fr/invitee-helena-noguerra-annee-zero\\_407303.html](http://www.francetvinfo.fr/invitee-helena-noguerra-annee-zero_407303.html)>. Téléchargée le 28/09/2013.

Jack Delly. *10/11*. 28/06/2013. RTI1. <<http://rti.ci/detmediay-emirti1-magazine-908-10-11-du-28-juin-2013-avec-mohamed-kante.html>>. Téléchargée le 01/10/2013.

Stromae. *Vivement dimanche*. 22/09/2013. France 2.

<<http://www.youtube.com/watch?v=o2B1NIMLggU>>. Téléchargée le 01/10/2013.

Teeyah. *10/11*. 30/08/2013. RTI1. <<http://rti.ci/detmediay-emirti1-magazine-1133-10-11-du-30-aout-2013-avec-mohamed-kante.html>>. Téléchargée le 01/10/2013.

#### Émissions de débat

*Le Débat*. 11/06/2013. RTI1.

(A) <<http://rti.ci/detmediay-emirti1-magazine-878-le-magazine-le-debat-du-11-juin-2013-partie-1.html>>

(B) <<http://rti.ci/detmediay-emirti1-magazine-876-le-magazine-le-debat-du-11-juin-2013-partie-2.html>>. Téléchargée le 12/12/2013.

*Le Débat*. 29/10/2013. RTI1.

(A) <<http://rti.ci/detmediay-emirti1-magazine-12913-le-debat-de-rti-1-du-29-octobre-2013-partie-1.html>>.

(B) < <http://rti.ci/detmediay-emirti1-magazine-12912-le-debat-de-rti-1-du-29-octobre-2013-partie-2.html>>. Téléchargée le 01/12/2013.

*Mots croisés*. 08/04/2013. France 2. < <http://www.youtube.com/watch?v=3Wj4agHcTTY>>. Téléchargée le 22/11/2013.

*Mots croisés*. 09/09/2013. France 2. <[http://www.france2.fr/emissions/mots-croises/diffusions/09-09-2013\\_126150](http://www.france2.fr/emissions/mots-croises/diffusions/09-09-2013_126150)>. Téléchargée le 16/09/2013.

## Ouvrages cités

Austin, John Langshaw 1975. *How to do things with words. The William James lectures delivered at Harvard University in 1955*. 2. éd. Cambridge : Harvard University Press.

Blanche-Benveniste, Claire 1997. *Approches de la langue parlée en français*. Gap : Ophrys.

Blanche-Benveniste, Claire 2007. « Normes anciennes et nouvelles dans le langage des médias ». In : Broth, Mathias, Forsgren, Mats, Norén, Coco & Sullet-Nylander, Françoise (éd.), *Le français parlé des médias. Actes du colloque de Stockholm 8-12 juin 2005*. Stockholm : Acta Universitatis Stockholmiensis, pp. 31–48.

Brown, Robert & Gilman, Roger 1960. « The Pronouns of Power and Solidarity ». In : Sebeok, Thomas A. (éd.). *Style in language*. Cambridge : The Technology Press of Massachusetts Institute of Technology, pp. 253–276.

Brown, Penelope & Levinson, Stephen C. 1987. *Politeness: some universals in language usage*. Éd. rev. Cambridge : Cambridge University Press.

Clear, Jeremy 1992. « Corpus sampling ». In : Leitner, Gerhard (éd.). *New Directions in English Language Corpora. Methodology, Results, Software Developments*. Berlin : Mouton de Gruyter, pp. 21–31.

Claudel, Chantal 2004. « De l'utilisation du système d'adresse dans l'interview de presse écrite française ». In : *Langage et société* n° 108, pp. 11–25.

Clyne, Michael G., Norrby, Catrin & Warren, Jane 2009. *Language and human relations. Styles of address in contemporary language*. Cambridge : Cambridge University Press.

Coffen, Béatrice 2002. *Histoire culturelle des pronoms d'adresse. Vers une typologie des systèmes allocutoires dans les langues romanes*. Paris : Honoré Champion.

Convention ICOR 2013, <[http://icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte/documents/2013\\_Conv\\_ICOR\\_250313.pdf](http://icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte/documents/2013_Conv_ICOR_250313.pdf)>. (18/11/2013).

- Culpeper, Jonathan 2011. *Impoliteness. Using language to cause offence*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Detey, Sylvain (réd.) 2010a. *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*. Paris : Ophrys.
- Detey, Sylvain (réd.) 2010b. *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*. DVD. Paris : Ophrys.
- Dumont, Pierre 1990. *Le français, langue africaine*. Paris : L'Harmattan.
- Émission TV 10/11. *Facebook*, <<https://www.facebook.com/pages/Emission-TV-1011/288793701256955?id=288793701256955&sk=info>>. (02/10/2013).
- Fraser, Bruce & Nolen, William 1981. « The association of deference with linguistic form ». *In : International Journal of the Sociology of Language* n° 27, pp. 93–109.
- Gadet, Françoise 1997. *Le français ordinaire*. 2. éd. revue et augmentée. Paris : Armand Colin.
- Gadet, Françoise 2003a. « La variation : le français dans l'espace social, régional et international ». *In : Blanche-Benveniste, Claire & Yaguello, Marina (réd.). Le grand livre de la langue française*. Paris : Seuil, pp. 91–152.
- Gadet, Françoise 2003b. *La variation sociale en français*. Gap Cedex : Ophrys.
- Garric, Nathalie & Léglise, Isabelle 2007. « Aspects syntaxiques et discursifs d'un français parlé des médias : "le discours d'information télévisé" ». *In : Broth, Mathias, Forsgren, Mats, Norén, Coco & Sullet-Nylander, Françoise (réd.), Le français parlé des médias. Actes du colloque de Stockholm 8-12 juin 2005*. Stockholm : Acta Universitatis Stockholmiensis, pp. 243–258.
- Hatungimana, Jacques 2004. « Quelques paroles de politesse, en français, au Bénin ». *In : Le Français en Afrique. Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire* n° 19, pp. 193–202.
- Herbert, Robert K. 1989. « The ethnography of English compliments and compliment responses: a contrastive sketch ». *In : Oleksy, Wieslaw (réd.). Contrastive pragmatics*. Amsterdam : Benjamins, pp. 3–35.
- Herbert, Robert K. 1990. « Sex-Based Differences in Compliment Behavior ». *In : Language in Society* n° 2, pp. 201–224.
- Holmes, Janet 1988. « Paying Compliments: A Sex-Preferential Politeness Strategy ». *In : Journal of Pragmatics* n° 12, pp. 445–465.
- Isosävi, Johanna 2010. *Les formes d'adresse dans un corpus de films français et leur traduction en finnois*. Thèse de doctorat, Université de Helsinki, Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki.

- Jabet, Marita 2005. *Omission de l'article et du pronom sujet dans le français abidjanais*. Thèse de doctorat, Université de Lund, Institut d'études romanes.  
Journal de 13 heures de France 2. *Wikipedia*,  
<[http://fr.wikipedia.org/wiki/Journal\\_de\\_13\\_heures\\_de\\_France\\_2](http://fr.wikipedia.org/wiki/Journal_de_13_heures_de_France_2)>. (02/10/2013).
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine 1990. *Les interactions verbales. Tome 1*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine 1992. *Les interactions verbales. Tome 2*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine 1994. *Les interactions verbales. Tome 3*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine 2000. « Est-il bon, est-il méchant : quelle représentation de l'homme-en-société dans les théories contemporaines de la politesse linguistique ? ». In : Wauthion, Michel & Simon, Anne-Catherine (éd.). *Politesse et idéologie : rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*. Louvain-la-Neuve : Peeters, pp. 21–35.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine 2005. « Politeness in France: How to Buy Bread Politely ». In : Hickey, Leo & Stewart, Miranda (éd.). *Politeness in Europe*. Clevedon : Multilingual Matters, pp. 29–44.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine 2007. « Pour une approche interculturelle des termes d'adresse ». Colloque : *Les enjeux de la communication interculturelle*. Clip vidéo, <<http://www.youtube.com/watch?v=DSpoUKF4nwQ>>. (14/12/2013).
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine 2010a : « L'impolitesse en interaction. Aperçus théoriques et étude de cas », *Lexis Special : Impoliteness / Impolitesse* n° 2, pp. 35–60.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2010b. « Pour une approche contrastive des formes nominales d'adresse ». In : *Journal of French Language Studies* n° 20, pp. 3–15.
- Lafage, Suzanne 1996. « La Côte d'Ivoire : une appropriation nationale du français ? ». In : Robillard, Didier de & Beniamino, Michel (éd.). *Le français dans l'espace francophone : description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*. Paris : Honoré Champion, pp. 587–602.
- Lafage, Suzanne 1999. « Le français en Afrique Noire à l'aube de l'an 2000 : éléments de problématique ». In : *Le Français en Afrique. Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire* n° 13. <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/lafage.html>. (18/05/2013).
- Lagerholm, Per 2005. *Språkvetenskapliga uppsatser*. Lund : Studentlitteratur.
- Lagerqvist, Hans 2001. *Introduction au français hors de France*. Aalborg : Aalborg University Press.
- Larousse, <<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/>>. (02/01/2014).
- L'entretien, <<http://psycho.univ-lyon2.fr/sites/psycho/IMG/doc/doc-1448.doc>>. (24/10/2013).

- Maingueneau, Dominique 2009. *Les termes clés de l'analyse du discours*. Éd. rev. Paris : Seuil.
- Manessy, Gabriel 1993. « Vernacularité, vernacularisation ». In : Robillard, Didier de & Beniamino, Michel (réd.). *Le français dans l'espace francophone : description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*. Paris : Honoré Champion, pp. 407–417.
- Manessy, Gabriel 1994a. « Pratique du français en Afrique noire francophone ». In : *Langue française* n° 104, pp. 11–19.
- Manessy, Gabriel 1994b. *Le Français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques*. Paris : Harmattan.
- Mulo Farenkia, Bernard 2006. « Des termes d'adresse au dialogue interculturel en français parlé au Cameroun ». In : *TRANS. Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften*. n°16, <[http://www.inst.at/trans/16Nr/01\\_5/farenkia16.htm](http://www.inst.at/trans/16Nr/01_5/farenkia16.htm)>. (19/11/2013).
- Mulo Farenkia, Bernard 2007. « Comprendre l'ethos communicative camerounais ». In : Mulo Farenkia, Bernard (réd.). *De la politesse linguistique au Cameroun: approches pragmatiques, comparatives et interculturelles*. Frankfurt am Main : Lang, pp. 11–27.
- Petit Robert = Robert, Paul, Rey, Alain & Rey-Debove, Josette 1990. *Le petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Picard, Dominique 1998. *Politesse, savoir-vivre et relations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Piot, Olivier 1999. « Une théorie morphogénétique des "clichés mélodiques" du français standard ». In : *Faits de langues* n°13, pp. 26–34.
- Rafoni, Jean-Charles. « Le statut du français : langue seconde, langue étrangère, langue maternelle ». *Université Virtuelle Paris 5*, <<http://www.uvp5.univ-paris5.fr/TFL/Ac/AffFicheT.asp?CleFiche=9500&Org=QUTH>>. (19/09/2013).
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe & Rioul, René 1994. *Grammaire méthodique du français*. 1. éd. Paris : PUF.
- Searle, John R. 1976. « A Classification of Illocutionary Acts ». In : *Language in Society* n°1, vol. 5, pp. 1–23.
- Simard, Yves 1994. « Les français de Côte d'Ivoire ». In : *Langue française* n° 104, pp. 20–36.
- Stewart, Miranda 2008. « Protecting speaker's face in impolite exchanges: The negotiation of face-wants in workplace interaction ». In : *Journal of Politeness Research* n° 4, pp. 31–54.
- Söhrman, Ingmar 2009. « Where, When and What is a Language? » In : Andrén, Mats ; Lindkvist, Thomas ; Söhrman, Ingmar & Vajta, Katharina (réd.). *Cultural Identities and National Borders*. Göteborg : Centrum för Europaforskning, pp. 15–34.

Söhrman, Ingmar 2013. « Reference, aspectuality and modality in ante-preterit (pluperfect) in Romance Languages ». In : Josephson, Folke & Söhrman, Ingmar (éd.). *Diachronic and typological perspectives on verbs*. Amsterdam : John Benjamins, pp. 173–209.

Takam, Alain Flaubert. 2007. « Do Cameroonian women always speak a more refined language than men ? ». In : Mulo Farenkia, Bernard (éd.). *De la politesse linguistique au Cameroun: approches pragmatiques, comparatives et interculturelles*. Frankfurt am Main : Lang, pp. 73–82.

TLFI = *Le Trésor de la Langue Française Informatisé*, <atilf.atilf.fr/>. (18/01/2014).

Van Son, Ludwina 2000. « Christophe Dechavanne ou la politesse de l'animateur dans le talk show ». In : Wauthion, Michel & Simon, Anne-Catherine (éd.). *Politesse et idéologie : rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*. Louvain-la-Neuve : Peeters, pp. 197–205.

Vivement dimanche (émission de télévision). *Wikipedia*, <[http://fr.wikipedia.org/wiki/Vivement\\_dimanche\\_\(%C3%A9mission\\_de\\_t%C3%A9l%C3%A9vision\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Vivement_dimanche_(%C3%A9mission_de_t%C3%A9l%C3%A9vision))>. (02/10/2013).

Walter, Henriette 1988. *Le français dans tous les sens*. Paris : Robert Laffont.

Wami, Mélanie 2012. « De la production du FTA dans le français parlé du Cameroun : Étude des termes d'adresse ». In : *Signes, Discours et Sociétés* n° 9, <<http://www.revue-signes.info/document.php?id=2841>>. (18/05/2013).

Zemmour, David 2004. *Initiation à la linguistique*. Paris : Ellipses.

## **Communication personnelle**

Monsieur AMADOU Guy Mermoz, locuteur natif du français ivoirien (12/12/2013).



## Appendices

### 1. Extraits du corpus

Émission	Type	Pays	Extraits <sup>11</sup>
10/11, émission musicale, Christelle Meledje	Entretien	Côte d'Ivoire	Actes de langage : 00:53–11:50 Formes d'adresse : 00:53–49:17
10/11, émission musicale, DJ Luciano	Entretien	Côte d'Ivoire	Actes de langage : 04:37–13:00 Formes d'adresse : 04:37–50:19
10/11, émission musicale, Teeyah	Entretien	Côte d'Ivoire	Actes de langage : 00:39–09:46 Formes d'adresse : 00:39–46:18
10/11, émission musicale, Jack Delly	Entretien	Côte d'Ivoire	Actes de langage : 00:58–08:32 Formes d'adresse : 00:58–43:17
« Les cinq dernières minutes » du Journal de 13 heures, journal télévisé : Boris Razon	Entretien	France	Actes de langage : 00:32–05:32 Formes d'adresse : 00:32–05:37
« Les cinq dernières minutes » du Journal de 13 heures, journal télévisé, Hélène Noguerra	Entretien	France	Actes de langage : 00:05–05:10 Formes d'adresse : 00:05–05:34
Vivement Dimanche, émission de divertissement, Stromae	Entretien	France	Actes de langage : 02:13–07:13 Formes d'adresse : 02:13–08:03
Vivement Dimanche, émission de divertissement, Carla Bruni	Entretien	France	Actes de langage : (A) 00:45–03:53, 16:35–18:27 Formes d'adresse : (A) 00:45–18:51 (B) 00:00–17:52 (C) 00:00–12:15 (D) 00:00–06:44 (E) 00:00–10:16
Le Débat,	Débat	Côte d'Ivoire	Actes de langage :

<sup>11</sup> Nous indiquons la durée des extraits en minutes et secondes, c'est-à-dire le début et la fin. Pour l'analyse des actes de langage, la durée des extraits est de 5 minutes dans chaque entretien, et de 10 minutes dans chaque émission de débat. Pour l'analyse des formes d'adresse, les émissions entières sont prises en compte, hormis, bien évidemment, les pauses dans l'interaction, par exemple les pauses en musique ou les entretiens avec d'autres personnes que l'invité principal.

émission de débat, 11/06/2013			(A) 20:00–20:10 Formes d'adresse : (A) 00:16–34:02 (B) 00:00–47:20
<i>Le Débat</i> , émission de débat, 29/09/2013	Débat	Côte d'Ivoire	Actes de langage : (A) 20:00–20:10 Formes d'adresse : (A) 00:06–38:15 (B) 00:00–47:29
<i>Mots Croisés</i> , émission de débat, 08/04/2013	Débat	France	Actes de langage : 20:00–20:10 Formes d'adresse : 00:38–01:20:26
<i>Mots Croisés</i> , émission de débat, 09/09/2013	Débat	France	Actes de langage : 20:00–20:10 Formes d'adresse : 00:37–01:22:33

## 2. Compliments

	<u>Corpus ivoirien</u>	Émission, date, placement	Réponse au compliment
1	MK: Ça fait la seconde fois qu'on se rencontre là. CM: Oui, <b>je suis très heureuse d'être là.</b>	10/11, 13/9, 00:55	Approbation du commentaire
2	<b>Vous êtes toujours mesurée comme ça ?</b>	10/11, 13/9, 01:20	Signe d'appréciation
3	<b>C'est un plaisir pour moi d'être sur ton plateau.</b>	10/11, 12/9, 04:37	Renvoi du compliment
4	<b>Plaisir partagé.</b>	10/11, 12/9, 04:42	Approbation du commentaire
5	Alors, quand je dis <b>que tu es l'un des premiers DJ de Côte d'Ivoire</b> , je dis vrai ?	10/11, 12/9, 04:43	Approbation du commentaire
6	<b>Beaucoup de voyages</b>	10/11, 30/8, 00:42	Approbation du commentaire
7	<b>beaucoup d'activité</b>	10/11, 30/8, 00:43	Approbation du commentaire
8	<b>beaucoup d'effectués</b>	10/11, 30/8, 00:44	Approbation du commentire
9	<b>Vraiment gentil</b>	10/11, 30/8, 01:04	Signe d'appréciation
10	D'accord, <b>une histoire très intéressante</b>	10/11, 30/8, 02:08	Absence de réponse
11	et (inaud.) <b>beaucoup plaisir à vous suivre sur Star Karaoke du vendredi dernier.</b>	10/11, 30/8, 02:09	Absence de réponse
12	En tout cas, <b>l'effet l'effet escompté a été vraiment produit dans les esprits, hein, parce que lorsqu'on vous a vus sur Star Karaoke, eh, le refrain tout le texte était repris par tout le public.</b>	10/11, 30/8, 04:58	Approbation du commentaire

13	C'était Teeyah et Miguelito, juste après leur prestation sur Star Karaoke, <b>une prestation dont on dit beaucoup de bien.</b>	10/11, 30/8, 06:10	Absence de réponse
14	Nous sommes avec Teeyah, <b>l'internationale.</b> On aime le dire, hein?	10/11, 30/8, 09:44	Interprétation alternative
15	Jack Delly, <b>guitare héros</b> du groupe de pop et de rock ivoirien les Woody est notre invité aujourd'hui	10/11, 28/06, 03:12	Absence de réponse
	<b><u>Corpus français</u></b>		
16	<b>On est ravis de vous recevoir ici</b>	<i>Les 5 dernières minutes,</i> 13/9, 00:32	Absence de réponse
17	pour <b>un livre événement</b> ; on peut le dire	<i>Les 5 d. m.,</i> 13/9, 00:34	Signe d'appréciation
18	<b>Il fait d'ailleurs partie de la liste des Goncourts</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 13/9, 00:38	Absence de réponse
19	Pourtant <b>on vous suit.</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 13/9, 02:19	Absence de réponse
20	<b>On est très ému.</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 13/9, 02:20	Absence de réponse
21	Je l'ai pas encore fini parce que j'ai pas eu le temps, mais <b>je vais le finir, ça c'est sûr.</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 13/9, 02:23	Absence de réponse
22	<b>Vous racontez ça très très bien.</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 13/9, 03:08	Stratégies d'évitement
23	<b>C'est brutal.</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 13/9, 03:24	Absence de réponse
24	<b>C'est charnel aussi, très charnel.</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 13/9, 03:25	Signe d'appréciation
25	<b>On a l'impression d'être au coeur de de vos hallucinations.</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 13/9, 03:27	Absence de réponse
26	<b>Il y a une scène extrêmement forte dans le livre.</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 13/9, 04:26	Absence de réponse
27	On rappelle, hein, <b>que ce livre est vraiment un livre, heu, coup de poing</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 13/9, 05:24	Absence de réponse
28	<b>extrêmement fort</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 13/9, 05:26	Absence de réponse
29	<b>très émouvant</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 13/9, 05:27	Absence de réponse
30	<b>ça fait partie des listes des livres, pardon, qui sont sur la liste des goncourables et on comprend fort bien.</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 13/9, 05:30	Absence de réponse
31	<b>On est toujours ravis de vous retrouver.</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 9/9, 00:05	Signe d'appréciation
32	<b>vous signez tous les textes de l'album</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 9/9, 00:46	Approbation du commentaire
33	<b>Ben si, c'est très bien. Si si, c'est très bien.</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 9/9, 01:29	Signe d'appréciation
34	<b>Mais c'est très bien</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 9/9, 02:52	Signe d'appréciation
35	parfois vous balancez, eh, comme on dit, dans certains textes, <b>toujours avec tendresse quand même</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 9/9, 02:56	Approbation du commentaire
36	<b>C'est bien de faire ça. Très bien.</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 9/9, 03:20	Absence de réponse
37	HN: Ces vieux modèles, c'est vintage [maintenant.] EL: [Ouais,] <b>non, pas vraiment, hein ?</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 9/9, 03:29	Signe d'appréciation
38	<b>De de tout essayer et de de ne rien</b>	<i>Les 5 d. m.,</i> 9/9, 04:05	Approbation du

	<b>regretter.</b>		commentaire
39	Continuez, hein. Ça, <b>vous réussissez très bien</b>	<i>Les 5 d. m., 9/9, 05:06</i>	Signe d'appréciation
40	et puis que ce soit l'album ou que ce soit le film, <b>ça parle des femmes et c'est toujours important de le faire.</b> Petite piqûre de rappel.	<i>Les 5 d. m., 9/9, 05:08</i>	Approbation du commentaire
41	<b>Bravo!</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 02:13</i>	Signe d'appréciation
42	<b>C'est c'est assez rare ça. Ça fait cinquante ans qu'on fait ce métier. Et ça fait quatorze ans qu'on fait Vivement Dimanche. Ça, ce moment-là, je l'ai jamais vécu.</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 02:29</i>	Signe d'appréciation
43	MD: Quel conseil tu peux lui donner ? DB: <b>Oh non, mais j'ai pas de conseil. Il est il est il est très euh euh.</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 03:52</i>	Absence de réponse
44	<b>Moi, je suis fan absolu.</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 03:58</i>	Signe d'appréciation
45	Non et j'ai, bon, <b>je suis très attaché à la Belgique.</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 04:00</i>	Signe d'appréciation
46	<b>et et attaché aussi à la mixité</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 04:05</i>	Signe d'appréciation
47	<b>je vous ai entendu parler euh p pas mal de fois et je trouve qu'il y a une euh une euh une intelligence</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 04:12</i>	Absence de réponse
48	<b>et un un recul</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 04:18</i>	Absence de réponse
49	<b>C'est un grand créateur quoi.</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 04:21</i>	Absence de réponse
50	<b>C'est un auteur extraordinaire.</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 04:22</i>	Absence de réponse
51	<b>C'est un musicien génial.</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 04:23</i>	Signe d'appréciation
52	Et il y a une émotion, non mais il y a une <b>émotion incroyable.</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 04:27</i>	Absence de réponse
53	<b>Cette cette chanson Formidable</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 04:29</i>	Absence de réponse
54	enfin, <b>tous les chansons de l'album, il y a des chansons qui vont très loin. La chanson sur le cancer qui est qui est qui est d'une force incroyable</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 04:31</i>	Signe d'appréciation
55	<b>Bravo, quoi.</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 04:43</i>	Signe d'appréciation
56	Et <b>c'est extraordinaire.</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 04:44</i>	Absence de réponse
57	Et en plus, à <b>chaque fois qu'on vous que les gens essayent de vous dire aaah des il y a vous répondez toujours de manière euh très simple</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 04:46</i>	Absence de réponse
58	<b>et très et très belle</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 04:54</i>	Absence de réponse
59	<b>et très pudique</b>	<i>Vivement Dimanche, 22/9, 04:57</i>	Signe d'appréciation

60	<b>Je me fais pas d'inquiétude pour lui, franchement.</b>	<i>Vivement Dimanche</i> , 22/9, 04:59	Absence de réponse
61	Qu'est-ce que ça va changer, <b>ce succès foudroyant ?</b>	<i>Vivement Dimanche</i> , 22/9, 05:03	Absence de réponse
62	<b>Vous avez un rapport fort avec le public quand vous êtes sur scène</b>	<i>Vivement Dimanche</i> , 22/9, 06:22	Stratégies d'évitement
63	8, 9, 10 avril, trois Zéniths. <b>C'est grand, Zénith</b> , hein ?	<i>Vivement Dimanche</i> , 22/9, 06:56	Approbation du commentaire
64	<b>Mais là il, mais là il euh, ça va.</b>	<i>Vivement Dimanche</i> , 22/9, 06:59	Absence de réponse
65	<b>C'est bien.</b>	<i>Vivement Dimanche</i> , 22/9, 07:01	Qualification
66	<b>Non, mais vous êtes vous êtes un interprète, quoi. C'est un interprète.</b>	<i>Vivement Dimanche</i> , 22/9, 07:02	Approbation du commentaire
67	Enfin, <b>il est acteur.</b>	<i>Vivement Dimanche</i> , 22/9, 07:05	Qualification
68	S: Mais après, c'est vrai que c'est un autre métier. Je n'aurais pas la même pré... même si, pourquoi pas si c'est un jour au cinéma ? DB: <b>Eh, il faut! Moi, je vous propose votre premier rôle si vous voulez. ((rire))</b>	<i>Vivement Dimanche</i> , 22/9, 07:10	Signe d'appréciation
69	<b>Heureux de vous retrouver sur ce plateau.</b>	<i>Vivement Dimanche</i> , 29/9, A 00:45	Stratégies d'évitement
70	La première fois que j'ai chanté, c'était vous qui m'invitez, Michel, avec Bernard Kouchner. La première fois je tremblais, je me souviens. <b>C'était émouvant, vraiment, de se retrouver dans les coulisses avec votre équipe, avec le public. C'est merveilleux.</b>	<i>Vivement Dimanche</i> , 29/9, A 00:49	Absence de réponse
71	<b>C'est un destin quand même extraordinaire</b>	<i>Vivement Dimanche</i> , 29/9, A 01:05	Absence de réponse
72	lorsque vous étiez jeune fille, <b>vous vous intéressiez déjà à la chanson</b>	<i>Vivement Dimanche</i> , 29/9, A 01:08	Absence de réponse
73	<b>vous connaissiez déjà Ferret, Brassens, les Beatles</b>	<i>Vivement Dimanche</i> , 29/9, A 01:12	Absence de réponse
74	<b>vous parliez plusieurs langues</b>	<i>Vivement Dimanche</i> , 29/9, A 01:16	Absence de réponse
75	<b>mannequin</b> , donc	<i>Vivement Dimanche</i> , 29/9, A 01:20	Absence de réponse
76	<b>déjà des voyages dans le monde entier</b>	<i>Vivement Dimanche</i> , 29/9, A 01:21	Absence de réponse
77	et puis, des années après, <b>vous avez refait les mêmes voyages</b>	<i>Vivement Dimanche</i> , 29/9, A 01:23	Approbation du commentaire
78	<b>C'est trois vies!</b>	<i>Vivement Dimanche</i> , 29/9, A 01:30	Approbation du commentaire
79	<b>Vous avez écrit et composé pratiquement toutes les chansons</b> , à l'exception de Douce France.	<i>Vivement Dimanche</i> , 29/9, A 03:02	Signe d'appréciation
80	Moi, j j je me rejouis que Monsieur Vauquiez dise maintenant "il faut effectivement cette autorité déontologique indépendante". <b>C'est très bien</b>	<i>Mots Croisés</i> , 8/4, 22:53	Absence de réponse
81	Je veux pas dire par là que c'est pas bien de le	<i>Mots Croisés</i> , 8/4, 22:53	Absence de

	faire. <b>C'est bien de le faire.</b>		réponse
82	Je met pas en cause <b>vos honnêteté personnelle, celle de vos amis</b> et cetera.	<i>Mots Croisés</i> , 8/4, 28:30	Signe d'appréciation
83	Moi, je pense que tout le monde a été témoin de <b>la capacité que vous avez à faire avancer les choses</b> , bon.	<i>Mots Croisés</i> , 8/4, 28:34	Absence de réponse